Accessibility Plan 2005-2006

MINISTRY OF COMMUNITY AND SOCIAL SERVICES

AND

MINISTRY OF CHILDREN AND YOUTH SERVICES

2005-2006
Accessibility Plan

The printer-friendly version of the Accessibility Plan is available in MS WORD for your convenience.

- Download the free MS WORD viewer

Download the printer-friendly version of the Accessibility Plan		
	Standard Print	Large Print

Table of Contents

Introduction

Message from Minister of Community and Social Services

Message from Minister of Children and Youth Services

Joint Accessibility Plan

Report on Achievements of 2004-2005 Planning Commitments

Commitments and Strategies for 2005-2006

For more information

Introduction

The recent passage of the landmark Accessibility for Ontarians with Disabilities Act, 2005 marks a new era of accessibility in Ontario. This legislation will make Ontario a world leader in improving accessibility for people with disabilities.

While the government is moving forward to implement the new legislation, there will be a transition period during which government and parts of the broader public sector will continue to have planning and other obligations under the Ontarians with Disabilities Act, 2001 (ODA). These obligations will remain in effect until they are repealed and replaced by standards under the new act.

Under the ODA, Ontario government ministries, municipalities, hospitals, school boards, colleges, universities and public transportation organizations are required to develop annual accessibility plans to make policies, practices, programs, services and buildings more accessible to people with disabilities. These plans must be made available to the public. Accessibility planning efforts to date have developed a strong foundation for the development of accessibility standards that will ensure real and effective change.

This is the third annual accessibility plan developed jointly by the ministries of Community and Social Services and Children and Youth Services. It highlights achievements of the 2004-05 plan and outlines commitments for 2005-06 so that no new barriers are created and, over time, existing ones are removed.

Our ministries intend to build on our achievements by implementing initiatives that support the government's efforts and commitment to continue to make Ontario an inclusive and accessible province, where people of all abilities have a chance to fully participate and achieve their potential.

Message from the Minister of Community

and Social Services

A new era of inclusive and welcoming communities has begun in Ontario with the Accessibility for Ontarians with Disabilities Act, 2005. For the individuals and families that experience barriers to every day life events and tasks because of visible and hidden disabilities, this landmark law lays the foundation for developing standards of accessibility that will allow them to participate in and contribute to their communities in ways that have been improbable at best in the past.

I am honoured to be assuming responsibility for the Accessibility Directorate of Ontario this year. I look forward to working collaboratively with my government colleagues, other levels of government, and public and private sector partners to make Ontario a leader when it comes to breaking down barriers to help enable people with disabilities to reach their full potential.

The Ministry of Community and Social Services (MCSS) also embraces this new challenge in our 75th year of working to promote inclusive communities where there is opportunity for all. This year, MCSS has made significant strides, both within government and in public outreach, to advance accessibility in the areas of customer service, employment, communications and information, and our physical environment.

For example, we have:

- renovated and relocated a number of Ontario Disability Support Program (ODSP) offices across the province to help make them more accessible,
- completed almost 50 capital projects with our transfer payment partners that helped improve accessibility in Violence Against Women shelters and community group homes for people with a developmental disability,
- produced captioned videos for ODSP offices to make information more accessible for people with learning disabilities, who are visually impaired and those that are deaf, deafened and hard of hearing,
- worked with Ministry of Children and Youth Services to make significant improvements to TTY (telephone teletype) services to the public.

The achievements highlighted in this year's plan as well as the commitments to make further improvements in the coming year, demonstrate our ongoing dedication to make Ontario's communities strong, vital and accessible to all.

Hon. Sandra Pupatello
Minister

106-01012/

Message from the Minister of Children and Youth Services

This year is a landmark in Ontario with the passage of the Accessibility for Ontarians with Disabilities Act, 2005. The Ministry of Children and Youth Services (MCYS) welcomes this progressive legislation and we are committed to doing our part to make Ontario a world leader in accessibility for people with disabilities.

We are improving accessibility through participation at all levels of the ministry, by adopting proactive measures to promote a culture of accessibility, and by integrating our efforts to include customer service, employment, communications and information, and our physical environment.

The achievements we have made to date and the solid foundation of our new disability legislation will lay the foundation for the development of accessibility standards to promote real and effective change for people with disabilities.

I am proud that in 2004-05, this ministry demonstrated continued leadership in improving accessibility by significant improvements to public access of TTY lines. MCYS and the Ministry of Community and Social Services combined currently offer almost 50 public access TTY lines. These lines are now listed on the ministry web site. And the Youth Justice Services division is adding TTYs in its regional offices and facilities in the coming year.

The ministry has also been involved in several efforts which have increased physical accessibility including:

- relocations and renovations of many of our probation offices
- improvements such as door openers and upgrades to accessible washrooms at The Child and Parent Resource Institute (CPRI)

As minister, I am impressed with the achievements my ministry has made to meet the diverse needs of our staff and our clients, and with our commitments to make further improvements in the years to come. I am confident that we will continue to build on our government's commitment to promote strong Ontario communities that are accessible for all people of all abilities.

Hon. Mary Anne Chambers
Minister

Joint Accessibility Plan

This is the third joint accessibility plan for the ministries of Community and Social Services (MCSS) and Children and Youth Services (MCYS).

The two ministries work closely together to deliver many of their programs and services through a province-wide network of regional offices. The ministries also share administrative services, including human resources, financial planning, corporate policy, buildings and premises, communications and information technology. As a result, many of the efforts to improve accessibility benefit clients, the public, applicants and employees with disabilities of both MCYS and MCSS. This plan identifies joint achievements and commitments through headings or by identifying both ministries in the initiative.

This plan also highlights the accessibility achievements and new commitments that are unique to the service, program or work of one ministry. For actions that are unique to one ministry, the plan refers to the name of that ministry or to the relevant branch, program or service.

This plan reflects accessibility efforts from all levels of the two ministries: local, regional and ministry-wide. To make the plan easier to read, we summarized many of the local initiatives or provided some examples. Both ministries are equally proud of all these efforts and know that each is an important contribution to reaching our goal of becoming fully accessible ministries.

Report on Achievements of 2004-2005 Planning Commitments

In this section, we present our accessibility achievements for the period from September 2004 to September 2005. Much of the ongoing work of both of our ministries focuses on programs and services that benefit adults and children with disabilities and their families. We have not included each of these in this plan. The initiatives reported here are those that reflect new efforts to identify, remove or prevent barriers to people with disabilities.

Many of these achievements are based on planned commitments made in last year's accessibility plan. You will also find additional achievements that resulted from opportunities to improve accessibility that occurred during the year. While we are proud of these efforts, we also clearly recognize that there is more work to be done. Both ministries remain strongly committed to improving accessibility for people with disabilities in all aspects of our work.

Joint MCSS and MCYS Achievements for September

2004 - September 2005

Commitment:

MCSS and MCYS are strongly dedicated to making continuous and strategic improvements on accessibility through the accessibility planning process. Both ministries will continue to identify, prevent and remove barriers in all areas and aspects of our work.

Status: Completed for 2004-2005 accessibility planning cycle/In progress

Action and Timeframe:

- Ministry-specific accessibility planning questionnaires and guides were distributed throughout both ministries in spring 2005.
- In September 2004 and again in July 2005, memoranda signed by the deputy ministers were sent to all employees asking them to submit accessibility problems, concerns and suggestions to their managers or to their ministry's confidential e-mail account on accessibility. The MCSS/ MCYS ODA lead monitored the accounts year round and several of the suggestions are currently accessibility planning projects.
- The human resources branch (HRB) developed and distributed a handout entitled Accommodating People with Disabilities: We All Share the Responsibility. The handout informs staff of the need to respond effectively to requests for accommodation from people with disabilities who are clients, members of the public, applicants and employees.
- The communications and marketing (CMB) branch maintained a link to the Accessibility Directorate of Ontario's Accessibility for Ministries website. This link was maintained on the MCSS and MCYS intranet sites. This site explains accessibility planning and includes resources on planning accessible meetings, events and on appropriate language.
- The MCSS/MCYS ODA lead worked with the Accessibility Directorate of Ontario (ADO) on accessibility planning and provided input on effective methods to train ministry staff on accessibility.
- The ODA lead also consulted with leads from other ministries on several common issues and forwarded barriers, identified through the MCSS/ MCYS accessibility planning process, that fall under the responsibility of another ministry. For example, the MCSS/MCYS lead and the leads from the Ministry of Government Services shared materials on accessibility in the results-based planning process.

Rationale:

- A decision was made to develop an expanded accessibility web page specific to MCSS and MCYS providing easy access to internal and external resources on accessibility. The web page is under development by CMB and HRB and is targeted for launch in Fall 2005.
- The new Accessibility for Ontarians with Disabilities Act, 2005 (AODA) is expected to affect the way ministry accessibility planning will occur in the

next few years. As a result, activities to review the ministry accessibility planning process and to investigate the potential for establishing an OPS community of practice on accessibility will be undertaken when further information on the implementation of the AODA is available.

Commitment:

MCSS and MCYS will continue to improve the accessibility of their facilities and offices.

Status: Completed for 2004-2005 accessibility planning cycle

Action and Timeframe:

- Building or office renovations to accommodate individual employees with disabilities in both ministries were addressed on a priority basis by the capital and accommodations services branch (CASB) that serves both ministries.
- During the past year, both ministries have implemented, and in many instances exceeded, the barrier-free requirements of the 1997 Ontario Building Code in renovations and relocations. In some instances, aspects of the standards for barrier-free design of Ontario government facilities were also exceeded. For example, automatic door openers were added in many locations to allow both staff and clients barrier-free access to washrooms and interview rooms.
- Offices of MCSS' Ontario Disability Support Program (ODSP), that primarily serve people with disabilities, continued to implement relevant aspects of the ODSP model office design as offices were renovated or relocated. The design includes a wide variety of accessibility features for clients and staff that, in some areas, exceed both Ontario government and Ontario Building Code barrier-free requirements. During the past year, the ODSP offices in Owen Sound, Windsor, and at 385 Yonge Street in Toronto were renovated for accessibility. Accessibility improvements were also made to the ODSP offices in Pembroke, Renfrew and Cornwall in the areas of client waiting rooms, customer service counters, washrooms and interview rooms. The consolidation verification process units of ODSP offices in Thunder Bay, North Bay and Timmins also received accessibility upgrades.
- A significant initiative was undertaken within MCYS that included upgrading accessibility at youth justice services division (YJSD) probation offices. Offices in Sault Ste. Marie, Sudbury, North Bay, Timmins, Thunder Bay, Kenora and Sturgeon Falls were renovated or relocated improving barrier-free access. Accessibility improvements projects were also completed in probation offices in Windsor, Owen Sound, Woodstock, Brantford, St. Thomas and Simcoe.
- Both ministries continued to consider new lease locations that comply with the barrier-free requirements of the 1997 Ontario Building Code. Wherever possible, the ministries' lease renewals also met 1997 Ontario Building Code accessibility requirements.

Commitment:

Implement the guidelines for implementing the procurement provisions of the Ontarians with Disabilities Act, 2001. Ministry staff continue to consider accessibility as part of the procurement process. Formal processes will be communicated to staff to ensure compliance and consistency.

Status: Completed for 2004-2005 Accessibility Planning Cycle

Action and Timeframe:

- In the fall of 2004, the financial planning and business management branch (FPBMB) distributed the guidelines for implementing the procurement provisions of the Ontarians with Disabilities Act, 2001 to all corporate and regional directors of both ministries for distribution to staff.
- The children youth and social services information and information technology cluster (cluster), which provides services to both ministries, identified the Industry Canada accessible procurement toolkit as a reliable resource on information technology accessibility standards for use by the ministries.
- In July 2005, the cluster added a link to information on accessibility standards for software, hardware, documentation, training and networks to the procurement web page of the cluster website. The page also links to information on the various assistive devices that people with disabilities may use to access their computers.

Commitment:

The cluster will develop criteria requiring a knowledge of accessibility issues for the request for proposal (RFP) for the vendor of record (VoR) for information and information technology goods and services.

Status: Completed

Action and Timeframe:

- Accessibility criteria were added to the RFP. The vendor, selected in December 2004, made a commitment that information and information technology accessibility needs would be met.

Commitment:

The Internet websites of MCSS and MCYS will continue to meet the accessibility requirements of the ODA.

Status: Completed for 2004-2005 accessibility planning cycle

Action and Timeframe:

- Through the year, the webmaster ensured that all new material posted to

the Internet websites met accessibility standards.

- By July 2005, CMB added web pages describing the accessibility features of each ministry's Internet website. The pages also provide information on how readers can take advantage of the accessibility features by using a web browser.
- To promote the ministries' TTY numbers, CMB launched a separate web page, in July 2005, listing more than 50 public access TTY telephone numbers on the Internet sites.
- The branch also continued efforts to make the internal intranet sites of both ministries accessible to employees with disabilities. New pages added by the branch during the year met accessibility standards. For example, the branch simultaneously posted print documents along with video and audio messages by the Deputy Minister of MCSS to ensure the information was accessible to employees with hearing impairments.
- In February 2005, an employee in the ODSP program with a hearing impairment reported that an audio portion of the ODSP directives computer-based training was not accessible. The performance management branch of MCSS responded by adding a text document of the audio component to the training.
- By fall of 2005, the policy development and program design division (PDPD) of MCYS had posted two TTY numbers to the Children's Information Portal, a website that provides one-window Internet access to all Ontario government services for children and youth. The TTY numbers for the Children's Services INFOline (1-800-387-5559) and for the Ministry of Health and Long Term Care's TeleHealth (1-866-797-0007) are available.
- Throughout the year, all new web pages added to the Children's Information Portal met ODA accessibility requirements.

Commitment:

The cluster will develop a strategy to integrate information and information technology accessibility planning into the services that it provides to ministry clients.

Status: Completed

Action and Timeframe:

- Through the year, questions on accessibility issues received by cluster business consultants were directed to the cluster ODA lead for advice or assistance. For example, in spring 2005, a new standard ministry screensaver was introduced to staff computers through the technology system. As the contrast caused difficulty for some employees with low vision, the cluster responded by making the screensaver optional.
- By September 2005, a formal process was developed and implemented for staff of both ministries to report information technology related accessibility issues and for cluster staff to track and respond to those issues.
- The cluster led an Ontario Public Service-wide information management

project that proposed the adoption of the principle that information would be accessible to all, regardless of format required.

Commitment:

MCSS and MCYS will continue to provide official ministry publications in alternate formats upon request. The ministries will also pursue initiatives to make other documents available in alternate formats, as identified below.

Status: Completed for 2004-2005 accessibility planning cycle

Action and Timeframe:

- Through the year, both ministries continued to respond to any requests for alternate formats of official ministry publications.
- The ministries continued to make many documents and brochures available through the accessible Internet websites of both ministries.

Commitment:

MCYS and MCSS are strongly committed to meeting the individual accommodation needs of employees and applicants with disabilities.

Status: Completed for 2004-2005 Accessibility Planning Cycle

Action and Timeframe:

- MCSS and MCYS continued to implement the government policy on employment accommodation requiring managers to accommodate the individual needs of employees and applicants for work-related barriers.
- A wide variety of accommodations of employees and applicants were reported from across the two ministries, for example:
    - Accommodation for an interview for a person with an anxiety disorder.
    - Attendant and interpreter services
    - A mini-scooter
    - Flashing fire alarm, vibrating pager triggered by alarm and evacuation chairs
    - A variety of assistive devices including large print program, large monitor, scanner, voice recognition, word prediction and text-to-speech software
    - Convex mirrors to enable a scooter user to move around the office safely
    - Modifications to washrooms
    - A request for staff to refrain from using fragrance in the workplace to accommodate an individual
    - An assessment to help accommodate a person with a learning disability.
- The workplace discrimination and harassment prevention (WDHP) coordinator and volunteer advisors continued to answer questions and

complaints relating to WDHP and disability

- The results of a survey on hiring practices and procedures as they relate to individuals with disabilities showed that most participants were familiar with the ODA and its provisions concerning recruitment. To make information on accommodations in the recruitment process quickly accessible by managers, a tip sheet will be prepared as part of the 2005-2006 planning cycle.
- The social assistance and municipal operations branch, (SAMO) in partnership with the cluster, responded to issues identified through an ergonomic assessment of the ODSP service delivery model technology (SDMT). The cluster provided staff with quick tips sheets in June 2005 and SDMT was updated in July 2005 to address issues that were raised in the ergonomic assessment.

Rationale:

- The initiative to determine OPS-wide interest in a joint effort to pre-qualify ergonomic service providers will be pursued once a new organizational structure for OPS human resources is identified.

Commitment:

Work towards having all new MCSS and MCYS managers and supervisors complete ODA online training that focuses on accommodating employees with disabilities.

Status: Completed

Action and Timeframe:

- Memoranda, sent to all managers and supervisors, required those who had not completed the ODA computer-based training to do so by September 30, 2005.

Commitment:

MCSS and MCYS will continue to ensure funded capital program projects meet the accessibility standards of the 1997 Ontario Building Code (OBC).

Status: Completed for 2004-2005 accessibility planning cycle

Action and Timeframe:

- From October 2004 to September 2005, project proposals for capital grants required a commitment to meet or exceed the barrier-free requirements of the 1997 OBC.
- During the year, MCSS funded the renovation of two violence against women (VAW) shelters, began construction of three new VAW shelters and replacement of one other shelter. All projects met the barrier-free requirements of the 1997 OBC.

- MCSS funded 44 capital projects to acquire, renovate or construct community residential group homes to accommodate people with developmental disabilities. As a minimum standard, all met barrier free requirements of the 1997 OBC. To meet the needs of individuals with severe disabilities, several projects far exceeded those accessibility requirements.

Commitment:

The ministries will continue to consider acts or regulations for a barrier review analysis as part of the regular planning cycle.

Status: Completed for 2004-2005 Accessibility Planning Cycle

Action and Timeframe:

During the year, the following changes were made to Ontario Works (OW) and ODSP regulations that have resulted in the reduction of barriers affecting people with disabilities who apply for or receive social assistance. As of December 2004:

- Under ODSP, awards for loss of guidance, care and companionship under subsection 61(2)(e) of the Family Law Act (FLA) are exempt as income and assets up to $100,000. This exemption allows ODSP recipients to retain a type of income that previously negatively impacted the amount of or eligibility for income support.
- Under ODSP, non-economic loss (NEL) awards made under the Workplace Safety and Insurance Act are exempt as income and assets up to $100,000. This exemption allows ODSP recipients to retain a type of income that previously negatively impacted the amount of or eligibility for income support.
- Under ODSP and OW, the portion of a personal loan, student or trainee grant or award approved by the director or administrator for training or post-secondary education costs is exempt as income and assets. This exemption reduces economic barriers to education for social assistance recipients, including ODSP recipients, and their family members.
- Children of social assistance recipients are allowed to save their earnings. This exemption will be helpful to dependent children who are saving for post-secondary education and as a result, it will reduce economic barriers to education for dependent children of social assistance recipients, including ODSP recipients.
- Under ODSP and OW, a Registered Education Savings Plan (RESP) held by a social assistance recipient is exempt as income and assets. Payments from an RESP towards education costs on behalf of a social assistance recipient are also exempt as income and assets. This exemption reduces economic barriers to education for social assistance recipients, including ODSP recipients, and their family members.
- Under ODSP, the exemption for gifts or voluntary payments from any source was increased from $4,000 to $5,000 in a 12-month period for each member of the ODSP benefit unit. The increase to the exemption amount will provide further incentives for families and friends to provide

additional support to ODSP recipients.

- Under ODSP and OW, the automatic $100 minimum sponsorship deduction has been eliminated for sponsored immigrants who are not living with their sponsors. The change in policy provides for a more equitable treatment of OW and ODSP recipients, regardless of their immigration status.

In addition:

- Previously, an ODSP regulation allowed the disability adjudication unit (DAU) to only consider information that was submitted with the original application during the internal review of a decision that an applicant was not a person with a disability. As of December 2004, the DAU must consider additional medical information during the internal review if it relates to conditions that existed at the time of the original application. It is anticipated that this change will improve access to the program.
- In an effort to improve access to the ODSP program, the additional professionals listed below are allowed, as of December 2004, to complete the activities of daily living index. The index is part of the disability determination package used to verify whether an ODSP applicant's impairment results in substantial restrictions in the activities of daily living (e.g. ability to attend to personal care or function in the community or workplace).
  - A registered nurse who is a member of the College of Nurses of Ontario;
  - A speech language pathologist who is a member of the College of Audiologists and Speech-Language Pathologists of Ontario; and,
  - A social worker who is registered as a member of the Ontario College of Social Workers and Social Service Workers in accordance with the Social Worker and Social Services Work Act, 1998.
- As of November 1 2004, routine eye examinations for adults 20 to 64 years old were no longer covered under the Ontario Health Insurance Plan (OHIP). However, all social assistance recipients continue to be eligible for routine eye examinations once every 24 months as a mandatory benefit under OW and ODSP. This initiative allows social assistance recipients, including people with disabilities, to continue to have access to routine eye examinations.

Commitment:

Ensure that the 2005-2006 results-based planning training package includes appropriate ODA training for staff of both MCSS and MCYS.

Status: Completed

Action and Timeframe:

- In November 2004, HRB provided an accessibility impact checklist to MCSS and MCYS results-based planning teams. The checklist, was

designed to help staff determine whether an initiative or proposal offered accessibility to people with disabilities.
- During results-based planning, the ministry ODA Lead also provided detailed accessibility-related feedback on several MCSS and MCYS planning proposals as part of the HRB review.
- During business planning, cluster business consultants ensured that information and information technology accessibility considerations were included in results-based planning submissions.
- An IT equipment planning template, which requires the consideration of IT accessibility needs, was provided by the cluster for use during the results-based planning process.

Commitment:
Communicate information on fragrance sensitivities in the workplace to managers in both ministries.

Status: Completed

Action and Timeframe:

- An information sheet on scented products was developed and communicated to staff of both ministries in September 2005.

Commitment:
MCSS and MCYS will provide effective response to calls to ministry TTY telephone lines.

Status: Completed for 2004-2005 accessibility planning cycle

Action and Timeframe:

- A random survey of approximately one third of the ministries' public access TTY lines was conducted in March 2005. Survey results were shared with directors and facility administrators in June 2005 along with some helpful tips for improving TTY service delivery.
- A draft guide was expanded to cover the management and delivery of TTY services in addition to the actual use of TTY machines. Feedback from TTY users was also incorporated. It will be posted on an expanded intranet accessibility web page in Fall 2005.

Commitment:
Make the checklist for providing accessible meetings available to all staff of MCSS and MCYS.

Status: Completed

Action and Timeframe:

- The Accessibility Directorate of Ontario released a revised guide on planning for accessible events. A link to this document is available to all staff through the intranets of both ministries.

Additional Achievement:
HRB sent a memorandum to senior management and created a fact sheet for information systems staff advising them to plan early for the needs of employees with disabilities in the project to replace computers and upgrade software across both ministries.

Status: Completed

Action and Timeframe:

- Accommodating Employees with Disabilities for an IT Refresh or Upgrade: An Overview for Information Systems Staff was released on the desktop refresh project intranet page of the cluster in March 2005.

Additional Achievement:
FPBM made the transfer payment budget package accessible to staff of external service providers.

Status: Completed

Action and Timeframe:

- By January 2005, the package was posted to the MCSS and MCYS intranet sites and met website accessibility standards.

Additional Achievement:
Several offices in both ministries reported efforts to make meetings accessible to participants with disabilities.

Status: Completed

Action and Timeframe:

- Through the year, the strategic policy and planning division (SPPD) of MCYS provided American Sign Language interpreter services at local Infant Hearing Advisory Committees to improve access to meetings for committee members who are deaf.
- During the year, the corporate policy and intergovernmental affairs branch (CPIA), which serves both ministries, hosted two meetings of the Federal/Provincial/Territorial Benefits and Services for Persons with Disabilities working group and ensured that accessibility needs of participants were met for the meetings, accommodations and meals.
- The MCSS developmental services branch (DSB) has held six policy

forums since October 2004. Accessibility was considered in the selection of sites for the forums.

MCSS Achievements for September 2004 to September 2005

Commitment:
The Ontario Works (OW) and the Ontario Disability Support Program (ODSP) branches (ODSP) will produce a policy development checklist that will include criteria to prevent the creation of barriers to people with disabilities in new policies and regulation amendments.

Status: Completed

Action and Timeframe:

- The checklist was provided to OW and ODSP policy analysts in August 2005 for use when developing or reviewing policy.

Commitment:
The developmental services branch (DSB) of the social policy division of MCSS will ensure that policy and program initiatives resulting from the transformation of the developmental services system will include consideration of issues of accessibility and barriers to people with developmental disabilities.

Status: Completed for 2004-2005 accessibility planning cycle

Action and Timeframe:

- DSB launched two pilot projects to improve access to specialized clinical services (e.g., psychiatric or behavioural assessment) by adults with a developmental disability who also have mental health issues or challenging behaviour. The projects provide services, through video conferencing technology, to communities throughout southwestern Ontario and to 46 remote communities in the northwest.
- To assist in the transformation of the developmental services system, Ernie Parsons, Parliamentary Assistant to the Minister of Community and Social Services – Disabilities, consulted with individuals and families from across the province on their thoughts, ideas and concerns about developmental services. Ten meetings were held through the year and all venues were accessible.
- In July 2005, DSB launched a project to test the effectiveness of new technologies in protecting people who are at risk of wandering. The project will evaluate locating technologies that can help protect the safety and security and enhance independence for those who are at risk of

wandering.

Commitment:

The community services branch (CSB) of MCSS will ensure that all program review projects that are part of the policy development process include consideration of issues of accessibility and barriers to people with disabilities.

Status: Completed

Action and Timeframe:

- As part of the review of MCSS-funded interpreter and intervenor services programs, consultations were held with 11 stakeholders in June 2005. Stakeholders provided advice on improving the accessibility and equity of interpreter and intervenor services and on making the services both accountable and sustainable.
- The consultation meetings were accessible to all participants.

Commitment:

MCSS will ensure that all new ODSP staff receive timely training in awareness, access and accountability and that there is consistency in the training.

Status: Completed for 2004-2005 accessibility planning cycle

Action and Timeframe:

- Through the year, over 300 ODSP staff received awareness, access and accountability (AAA) training. All new staff receive this training within 90 days of being hired. The training includes awareness of the issues people with disabilities face, information on supports available to deliver service, and the accountability of ODSP staff to clients.
- Organizations for people with disabilities such as the Canadian Mental Health Association, Aids Committee of Toronto and the Canadian Paraplegic Association were invited to participate in the training. This has resulted in better linkages between community agencies and ODSP staff.

Commitment:

Develop an implementation plan for the MCSS ODSP system-generated letters that have been revised to improve tone and clarity, and to be user-friendly for clients.

Status: In progress

Action and Timeframe:

- More than 60 letters have been revised. SAMO has worked with the

cluster to develop options for addressing the technical issues involved in having the technology system appropriately generate the letters.

Rationale:

- The technical issues involved in implementing the revised letters through the current technology are more complex than originally anticipated.

Commitment:
Continue to improve linkages between MCSS ODSP offices and local agencies and stakeholders.

Status: Completed

Action and Timeframe:

- Through the year, ODSP offices continued to liaise with local agencies and stakeholders to provide information on program changes and to resolve issues. For example, ODSP managers in eastern region met regularly with a coalition of Ottawa agencies that serve people with disabilities to identify and reduce barriers to ODSP recipients.
- Linking with local agencies and stakeholders has been adopted as a standard business practice in all ODSP offices. ODSP managers and staff regularly delivered presentations to community groups, agencies and stakeholders to promote a common understanding of the ODSP program. For example, ODSP managers and staff from Central East Region regularly delivered presentations to community groups, agencies and stakeholders.

Commitment:
MCSS will investigate the feasibility of corresponding with ODSP clients using e-mail. An implementation plan will be developed.

Status: Completed for 2004-2005 accessibility plan

Action and Timeframe:

- SAMO identified the operational requirements for corresponding with eligible ODSP clients by e-mail.
- SAMO, in cooperation with the cluster, evaluated options for addressing the issues of privacy, security and efficient access to the system.

Commitment:
MCSS will continue to review the ODSP disability adjudication unit's (DAU) processes for barriers to ODSP program applicants.

Status: Completed

Action and Timeframe:

- The internal review resulted in the creation of a new internal review and quality assurance team.
- All DAU staff have now completed the awareness, access and accountability training.
- TTY training was provided for new clerical staff. A new TTY orientation manual has been created and is stored next to the TTY.

Commitment:

Continue the review of ODSP service delivery to ensure ongoing customer service evaluation and improvement.

Status: Completed for 2004-2005 accessibility planning cycle

Action and Timeframe:

- To address concerns raised by clients, staff and stakeholders, an ODSP service delivery framework was developed and shared with all ODSP staff in April, 2005. The document provides principles and guidelines for changes to service delivery and focuses on improved customer service.
- Several meetings were held with the Ontarians with Disabilities Action Coalition (ODAC), a coalition of organizations of and for people with disabilities. The applications working group and the earnings and employment group were re-established to look at ODSP service delivery issues. Meetings were held through the year.
- A video explaining the ODSP program to clients was created in April 2005 for use in ODSP offices. The video is captioned and helps make information on ODSP more accessible to people with learning disabilities, those who are visually impaired and those who are deaf, deafened and hard of hearing.
- Local ODSP offices reported a wide variety of efforts to remove barriers to clients with disabilities. For example, staff now have the flexibility to meet at off-site locations with clients who may not be able to visit the office. Many offices provided sign language interpreters and documents in alternate formats upon request and some offices offered tape recorders and cassettes to those clients who needed them.

Additional Achievement:

As of April 1, physiotherapy services are not covered under OHIP. However, social assistance recipients and members of their benefit unit continue to have access to government-funded physiotherapy services provided by designated physiotherapy clinics if a physician has referred them. This allows social assistance recipients, including people with disabilities, to continue to have access to government-funded physiotherapy services.

Status: Completed

Action and Timeframe:

- Policy direction was issued to the field in March, 2005.

Additional Achievement:

All OW recipients and members of their benefit unit are eligible to take a family medical leave if they meet certain criteria. Payments for a family medical leave received under the Employment Insurance Act by a recipient or member of their benefit unit are considered income. However, any OW recipient or members of their benefit unit who choose to exercise their entitlement to take a leave will have their participation requirements deferred for the time that they are on leave. This initiative allows OW recipients, including those with disabilities, to exercise their right to take a family medical leave to provide care and support to a family member.

Status: Completed

Action and Timeframe:

- Policy direction was provided to OW administrators in March, 2005.

Additional Achievement:

Accessibility improvements, (e.g., installing wheelchair ramps or flashing lights to signal the activation of fire alarm systems), were included as eligible expenditures for one-time funding provided by MCSS for upgrading women's shelters and second stage housing.

Status: Completed

Action and Timeframe:

- MCSS made $2 million in one-time funding available for 2004-2005 improvements, including accessibility measures, as part of the Domestic Violence Action Plan. For example, with funds from this initiative the Bethesda House of Mercy in Bowmanville installed automatic swing door openers, and Family Transition Place in Orangeville implemented TTY service to increase accessibility for women who are deaf, deafened, hard of hearing, deaf-blind and have speech impairments.

MCYS Achievements for September 2004 to September 2005

Commitment:

The youth justice services division (YJSD) of MCYS will revise the policies, procedures and standards for managing suicidal youth in directly operated

secure custody and secure detention facilities.

Status: Completed

Action and Timeframe:

- In March 2005, YJSD issued a new policy on managing suicidal behaviour in its direct-operated secure custody/detention facilities. The policy was developed in consultation with clinical and professional staff.
- Staff who work with youth in the ministry's direct-operated secure custody/detention facilities participated in Adolescent Suicide Prevention and Intervention Training. The majority of staff received the training by May 2005.

Commitment:

Evaluate telephone access at directly operated youth custody and detention facilities for people who are deaf, deafened, hard of hearing, deaf-blind, or have impaired speech.

Status: Completed

Action and Timeframe:

- A review of TTY access for youth and the public at directly operated youth justice custody and detention facilities was completed by spring 2005. A recommendation to implement TTY service was proposed and accepted.

Commitment:

Review telephone access at the MCYS regional offices of YJSD for people who are deaf, deafened, hard of hearing, deaf-blind, or have impaired speech.

Status: Completed

Action and Timeframe:

- A review of TTY access at regional offices of the YJSD was conducted. A recommendation to implement TTY service was proposed and accepted.
- Ahead of the proposed schedule, the western regional office has implemented a TTY line.

Commitment:

YJSD will continue to play an active role on the inter-ministerial provincial advisory committee (IMPAC) a provincial, community-led committee that addresses the needs of children and youth, including those with disabilities, whose requirements may not be met by the standard service sectors.

Status: Completed for 2004-2005 accessibility planning cycle.

Action and Timeframe:

- MCYS continued to participate on IMPAC and responded to cases of young people with disabilities in conflict with the law, who required the development of specialized planning to address unique assessment and treatment needs.

Commitment:

YJSD will review its practices and procedures for assessing and identifying young people with special needs.

Status: In progress

Action and Timeframe:

- A review is being conducted of whether the practices and procedures of former phase II facilities, for assessing and identifying young people with special needs, should extend across all residential facilities in youth justice.

Rationale:

- The impact of the consolidation of services for youth under the Youth Criminal Justice Act and of the integration of youth justice services into MCYS requires examination.

Commitment:

The Office of Child and Family Service Advocacy, which advises the Minister of Children and Youth Services, will continue to provide child advocacy services for children who are deaf, deafened or hard of hearing in Ontario in a manner that is sensitive to the needs of the Deaf community. The office will also continue to make special accommodation for children and youth who are blind or visually impaired, have physical, learning, mental health or developmental disabilities, as well as for those with other disabilities, special needs or medical issues.

Status: Completed for 2004-2005 accessibility planning cycle

Action and Timeframe:

- Throughout the year, a child advocate with American Sign Language skills, who could be accessed directly by TTY, was available.
- Advocacy services for children with other disabilities and their families were also provided throughout the year.

Additional Achievement:

The MCYS Best Start plan for early learning and child care encourages families and services to come together to help Ontario children, including those with disabilities, to achieve early success in school. Best Start screens children to help identify needs and risks so that necessary services can be provided during critical learning and development stages. Several initiatives over the past year have helped to reduce barriers to children with disabilities and their families.

Status: Completed for 2004-2005 accessibility planning cycle

Action and Timeframe:

- From April 2004 to March 2005, more than 4,000 new subsidized child care spaces were created. The additional funding incorporated resources to include children with special needs.
- In the same period, funding of the Preschool Speech and Language Program was increased by $4.7 million. The program is a community-based, prevention and early intervention program for young children with speech and language disorders and their families.
- Funding for the Infant Hearing Program, which identifies babies born with deafness or hearing impairments, and those at risk of early childhood progressive hearing loss, was increased by $1.2 million in 2004-2005. The program includes supports and services for language development.
- Funding to the Healthy Babies Healthy Children Program, which focuses on early identification of special needs, was increased by $2.6 million in 2004-2005 and grew to $8.35 million in 2005-2006.
- In February 2005, an expert panel was established to help guide MCYS on efforts to provide developmental surveillance for every toddler in Ontario. The goal is to enhance early identification of risk, and help to strengthen parent strategies for children with extra support requirements, including those with disabilities.
- In May 2005, two expert panels were established that will provide guidance on junior kindergarten and senior kindergarten curriculum needs of young children with extra support requirements.

Additional Achievement:

As of April 2005, MCYS had expanded its autism program for preschool-age children by more than 25 per cent in a year. As a result, the number of children with autism waiting for assessment has decreased from more than 1,000 in March 2004 to 287 in March 2005.

Status: Completed for 2004-2005 accessibility planning cycle

Action and Timeframe:

- To provide support for school-aged children with autism, MCYS created a new School Support Program as part of its autism strategy. From September 2004 to April 2005, more than 130 new autism professionals

were hired to help teachers and educators support students with autism spectrum disorder in the public school system. The program is now active in school boards across the province.

Commitments and Strategies for 2005-2006

MCSS and MCYS will continue to identify, remove and prevent barriers to people with disabilities in all aspects of our work. The following initiatives are planned for the period from September 2005 to September 2006 and beyond.

In the summer of 2005, the Accessibility Directorate of Ontario began reporting to the minister of MCSS. As a result, their accessibility planning commitments for the coming year are included here. In addition, all commitments that improve accessibility ministries-wide will also now benefit the clients, customers, employees and applicants of the Directorate.

Customer Service

Commitment:
Both ministries will continue to meet the accessibility planning requirements of the Ontarians with Disabilities Act, 2001.

Action:

- HRB will continue to coordinate accessibility planning activities for MCSS and MCYS and will maintain the confidential electronic mailboxes that allow staff to identify barriers or make suggestions on accessibility.
- CMB will continue to work with HRB to complete and launch, by fall 2005, an expanded, ministry-based, accessibility web page for use by staff of both ministries.
- HRB will investigate a variety of tools and resources on accessibility and customer service to determine effective ways to deliver this information to staff of both ministries.
- MCSS and MCYS will continue to consult with the Accessibility Directorate of Ontario and other ministry ODA leads on accessibility planning.

Timeframe: Through the year

Commitment:
The 2005-2006 results-based planning training package will include information on the ODA and AODA for staff of both MCSS and MCYS.

Action:

- HRB will update and promote the use of the MCSS and MCYS accessibility impact checklist for results-based planning.
- The cluster will include information on accessibility obligations and considerations in the information and information technology package for the results-based planning process.

Timeframe: By December 2005

Commitment:

Training on preparing cabinet submissions for MCSS and MCYS staff will include information on accessibility obligations.

Action:

- HRB will provide guidance on accessibility obligations as part of the training on preparing cabinet submissions offered by the corporate policy and intergovernmental affairs branch (CPIA).

Timeframe: Through the year as required

Commitment:

CPIA, which serves both ministries, will continue to consider the accessibility needs of Ontarians with disabilities in federal/provincial/territorial relations.

Action:

- As negotiations occur, CPIA will pursue all opportunities to enhance accessibility for people with disabilities.

Timeframe: Through the year

Commitment:

MCSS and MCYS will continue to fulfill the guidelines for implementing the procurement provisions of the Ontarians with Disabilities Act, 2001.

Action:

- By September 2006, FPBM will develop a training component on the guidelines and related checklist and deliver it through the procurement practices training offered to staff of both ministries by the branch.
- By December 2005, the cluster will communicate to staff that standards on IT accessibility requirements (e.g., for software, hardware, networks) are available through a link on the cluster IT procurement intranet web page.

Timeframe: As above.

Commitment:
Help ensure ministry-sponsored events will include pre-planning for accessibility.

Action:

- Although detailed resources on accessible events are available through the accessibility web pages of both ministries, by January 2006 HRB will provide a quick tips sheet on making ministry events accessible for use by trainers and facilitators.
- Through the year, HRB will model expectations for accessibility planning at all leadership events.

Timeframe: As above.

Commitment:
The needs of the people with disabilities will be considered in emergency management planning by MCSS and MCYS.

Action:

- HRB will consult with external organizations of and for people with disabilities and employees with disabilities in both ministries for feedback on the MCSS and MCYS Emergency Management Plan. Both ministries have responsibility for planning how their services will continue in an emergency. MCSS must also plan for emergency social services (food, clothing and shelter, etc.,) in the event of a community emergency.

Timeframe: September 2006

Commitment:
To improve staff understanding of the barriers that people with disabilities often face, the Northern Regional Office will develop a staff education strategy using lunch and learn sessions.

Action:

- The business unit and ODSP management team of the Northern Regional Office will develop a strategy to offer lunch and learn sessions by local disability groups to help all staff better understand the barriers faced by people with disabilities. Information will also be incorporated into the employee orientation package.

Timeframe: July 2006

Commitment:
MCYS and MCSS offices are committed to improving customer service to ODSP clients.

Action:

- By fall 2005, action plans to implement improvements to local service delivery structures will be developed for each ODSP office.
- By September 2006, ODSP offices will commence implementing new service delivery structures.
- Through the year, regional management will regularly communicate with staff about the important obligation to identify issues affecting people with disabilities and to increase accessibility.
- All regions are committed to increasing community and home visits for ODSP clients who may have difficulty being served at the local office.
- By March 2006, several ODSP offices will install televisions in their waiting rooms to display the ODSP video. The video will provide information about program entitlements and eligibility in audio and captioned formats.

Timeframe: As above

Commitment:
The Accessibility Directorate will make the recently-developed customer service training package, "May I Help You" – Welcoming Customers with Disabilities, available on-line for use by government ministries and stakeholders.

Action:

- This training package provides all the materials needed for the delivery of a workshop on providing services to customers with disabilities. The purpose of the workshop is to raise the level of disability awareness and increase the knowledge of staff on how they can meet the needs of their customers with disabilities.

Timeframe: Fall 2005

Commitment:
The Accessibility Directorate will inform organizations or people that may be subject to a future accessibility standard, of preliminary measures they can implement to help ensure that the goods, services, facilities, accommodation and employment they provide, and the buildings, structures and premises they own or occupy, are accessible to people with disabilities.

Action:
The Accessibility Directorate's activities will include:

- Reviewing 2004 accessibility plans of municipal transit systems and municipalities to identify best practices for increasing accessibility. The Directorate will post such practices on the Accessibility Directorate website.
- Making public education materials available on-line, and in multiple formats upon request.
- Offering public outreach through presentations, tools and resources.
- Developing standards under the Accessibility for Ontarians with Disabilities Act, 2005.

Timeframe: Through the year

Commitment:
The management support branch's (MSB) integrated services for children unit will undertake several initiatives in the coming year to increase accessibility:

Action:

- The unit will assign a staff member to develop increased knowledge of accessibility issues and will develop an accessibility checklist to assist in the review and development of policy, programs and services.
- By spring 2006, the unit will develop and conduct a survey of stakeholders to help identify accessibility issues in policy, programs or services.
- By September 2006, the unit will begin to offer training in sign language to interested reception or program staff.

Timeframe: As above

Commitment:
MCYS will establish the York Simcoe Children's Treatment Centre to deliver local services to the 3,800 children requiring specialized treatment services and their families in York Region and Simcoe County.

Action:

- MCYS will develop a business plan, an infrastructure for the network of services and begin providing local clinical services.

Timeframe: Multi-year project: September 2006 for development of business plan and infrastructure for services.

Commitment:
Make TTY services available in MCYS YJSD regional offices and directly operated youth justice custody and detention facilities. This will facilitate confidential communication, as required by the Youth Criminal Justice Act, between clients, family and community partners who require the use of a TTY.

Action:

- YJSD will purchase TTYs and implement effective services.

Timeframe: March 2006

Commitment:
MCYS will continue to play an active role on the inter-ministerial provincial advisory committee (IMPAC), a provincial, community-led committee that addresses the needs of children and youth including those with disabilities or multiple disabilities.

Action:
- YJSD of MCYS will continue to participate on the inter-ministerial provincial advisory committee.

Timeframe: Through the year to September 2006

Commitment:
MCYS will provide additional funding to the nine regional autism service providers for the School Support Program. This will increase the number of autism professionals available to support teachers and educators of school-aged children with autism spectrum disorder in the public school system.

Action:
- Approximately 40 new autism professionals will be hired by the service providers who will partner with the school boards through a signed memorandum of understanding.

Timeframe: By April 2006.

Commitment:
The Office of Child and Family Service Advocacy, which advises the Minister of Children and Youth Services, will continue to provide child advocacy services for children who are deaf, deafened or hard of hearing in Ontario in a manner that is sensitive to the needs of the Deaf community. The office will also continue to make special accommodation for children and youth with other disabilities, special needs or medical issues.

Action:

- A child advocate with American Sign Language skills, who can be contacted directly by TTY, will be available throughout the coming year.
- Advocacy services for children with other disabilities and their families will be provided throughout the year.

Timeframe: Through to September 2006

Employment

Commitment:
Both ministries will continue their strong commitment to meeting the individual accommodation needs of employees and applicants with disabilities.

Action:

- MCSS and MCYS will continue to accommodate employees and applicants with disabilities, for work-related barriers, by implementing OPS policies on employment accommodation and workplace discrimination and harassment prevention.
- FPBM will convert all policies in the electronic manual of ministry administration, to style-based documents by December 2005 to make them accessible to employees with disabilities.
- By June 2006, the business unit of the Northern Regional Office will implement a policy that requires all training opportunities to be fully accessible so that all staff can participate equally.

Timeframe: As above

Commitment:
Continue to communicate the need for all new MCSS and MCYS managers and supervisors to complete ODA online training.

Action:

- HRB will communicate the requirement and provide a deadline for new managers and supervisors to complete the training.

Timeframe: Annually/October 2005

Commitment:
Provide MCSS and MCYS managers and supervisors with additional information on how to provide accommodation to applicants with disabilities in the recruitment process.

Action:

- HRB will provide a tip sheet on providing accommodations in the recruitment process to managers and supervisors

Timeframe: February 2005

Commitment:
Facilitate the exchange of information between employees with disabilities using assistive devices.

Action:

- HRB will establish a voluntary assistive technology user group e-mail list.

Timeframe: May 2006

Commitment:
Identify any barriers that may exist in HRB career development programs or processes.

Action:

- HRB will consult with employees with disabilities in MCSS and MCYS to identify any barriers.

Timeframe: June 2006

Commitment:
The Accessibility Directorate will develop a training and information package for employers to increase awareness of how to make employment opportunities accessible to people with disabilities, i.e., hiring, training and retention.

Action:

- The package will include presentation materials, background information, tools and checklists, and will be made available on the Accessibility Ontario website as well as in multiple formats, upon request.

Timeframe: Fall 2005

Communications and Information

Commitment:
The Internet websites of MCSS and MCYS will continue to meet the accessibility requirements of the ODA.

Action:

- The CMB webmaster will continue to verify that all new material posted to the external Internet websites of both ministries will meet accessibility standards.
- All new material posted to the internal intranet websites of both ministries will also continue to meet accessibility standards.

Timeframe: Through the year

Commitment:
MCSS and MCYS will continue to provide official ministry publications in alternate formats upon request.

Action:

- Requests will be met on an ongoing basis.

Timeframe: Through the year

Commitment:
CMB will research methods to increase access to MCSS and MCYS news releases and other communication products by people with disabilities who may not rely on mainstream media because of barriers.

Action:

- Research community resources, such as VoicePrint Broadcast Reading Service.

Timeframe: Research to be completed by December 2005

Commitment:
MCSS and MCYS will continue measures to improve TTY services.

Action:

- A number of offices plan to add TTY telephone numbers to their letterhead including offices in the central east region, the central west region and HRB.
- In the fall of 2005, HRB will investigate whether offices offering TTY services require any additional support with ongoing training of staff on TTYs.

Timeframe: As above

Commitment:
The cluster, which provides information and information technology services to both MCSS and MCYS, will continue to track and provide timely solutions to

MCSS and MCYS information and information technology accessibility problems, where possible.

Action:

- The cluster will communicate the new process for identifying accessibility problems to all staff of both ministries by January, 2006.
- Through the year, cluster business consultant quality assurance managers will continue to respond to accessibility issues related to ministry information technology that are raised by staff of both ministries.

Timeframe: As above

Commitment:
Establish a cluster responsibility centre on information and information technology accessibility standards.

Action:

- By December 2005, the cluster will identify a coordinator to maintain and communicate up-to-date information on accessibility standards and accessibility issues relating to software, hardware, networks, documentation, etc.
- The coordinator will post accessibility information to the cluster learning and development intranet site.

Timeframe: As above

Commitment:
The cluster will research cost-effective methods for both ministries to provide information in alternate formats and alternate media.

Action:

- The cluster will research and evaluate options for ministry offices to efficiently provide alternate format and alternate media products (e.g., converting documents to Braille, large print, computer disk).

Timeframe: April 2006

Commitment:
The Accessibility Directorate will continue to identify best practices and success stories to promote a blueprint for all organizations that are interested in improving opportunities for people with disabilities.

Action:
- Success stories and best practices will be made available on the

Accessibility Ontario website.

Timeframe: Through the year

Commitment:
The Accessibility Directorate will continue to maintain the Accessibility for Ministries intranet site. This is a reference site, available to all Ontario government ministries, that promotes a focus on accessibility planning under the Ontarians with Disabilities Act, 2001 and the transition to standards development under the Accessibility for Ontarians with Disabilities Act, 2005.

Action:

- Resources, tools, best practices and updates regarding the Ontarians with Disabilities Act, 2001 and the Accessibility for Ontarians with Disabilities Act, 2005, will be provided to Ontario government ministries on a regular basis.

Timeframe: Through the year

Commitment:
The ministry will develop additional communications materials in pre-printed alternate formats for Ontario Disability Support Program (ODSP) clients.

Action:

- ODSP currently provides many documents on the ministry's accessible website, and several forms, such as employment supports forms, are pre-printed in large print and Braille. Over the coming year, several additional income support forms will be pre-printed in large print and Braille.

Timeframe: September 2006

Commitment:
To improve communications with ODSP clients who require alternate formats, MCSS will implement a business process to enable ODSP staff to communicate with pre-approved clients by e-mail, in a safe and secure manner.

Action:

- SAMO and the cluster will develop a business case and secure necessary approvals for a technological solution.
- SAMO and the cluster will implement a pilot project.

Timeframe: September 2006

Commitment:
MCSS will evaluate various technical solutions to implement revised plain language, ODSP SDMT system generated letters.

Action:

- SAMO and the cluster will finalize an options paper for senior management review.

Timeframe: Fall 2005

Built Environment

Commitment:
MCSS and MCYS will continue to improve the accessibility of their facilities and offices where and whenever possible.

Action:

- Priority will continue to be given to removing barriers affecting employees, clients and the public with disabilities.
- Where feasible and appropriate, the capital and accommodations services branch will continue to apply the most effective barrier-free design principles for the situation, rather than meet minimum standards of accessibility.
- New leases and lease renewals will continue to be negotiated to address the elimination of any barriers to staff, clients or the public with disabilities.

Timeframe: To September 2006

Commitment:
Funded capital program projects of MCSS and MCYS will continue to meet the accessibility standards of the 1997 Ontario Building Code.

Action:

- Through the year, projects will continue to be required to meet, at minimum, the barrier-free design standards of the 1997 Ontario Building Code.
- New guidelines for planning and implementation of infrastructure projects that detail the ministries' accessibility requirements will be released by fall 2005.

Timeframe: As above

Commitment:
ODSP offices will continue to improve accessibility through implementation of the model office design as renovations and relocations occur. The design includes some accessibility features that exceed the accessibility requirements of the 1997 Ontario Building Code and of the Standards for Barrier-Free Design of Ontario Government Facilities.

Action:

- Continue to implement appropriate aspects of the model office design in ODSP offices and facilities as renovations and relocations occur.

Timeframe: Multi-year project

Commitment:
Improve the accessibility of MCYS youth justice probation offices where possible.

Action:

- Where possible, improve accessibility of current probation offices through renovations or relocations.

Timeframe: Multi-year project to 2007

Commitment:
MCYS will establish a flagship youth centre of excellence that is accessible to people with disabilities. The Greater Toronto Area youth centre will provide a safe, secure and rehabilitative living environment for male and female young people in custody/detention.

Action:

- Planning for renovations and construction of this new GTA facility, as well as for programming, will include consideration of the accessibility needs of people with disabilities. For example, consideration will be given to the need for accessible washrooms, showers and bedroom areas and all common areas open to public access.

Timeframe: Planning for accessibility will continue through to completion of the project which is targeted for 2008

Acts and Regulations

Commitment:
Both ministries will continue to consider acts or regulations for a review for barriers to people with disabilities as work is planned.

Action:

- Senior management and staff who work with acts and regulations will continue to be advised, through the results-based planning process and the accessibility planning process, to consider acts and regulations for a review for barriers to people with disabilities in any work they undertake.

Timeframe: Through the year to September 2006

For More Information

Questions or comments about the Ministry of Community and Social Services and the Ministry of Children and Youth Services accessibility plan are always welcome. Please contact:

For general inquiries:
In Toronto call: 416-325-5666.
Toll-free from across Ontario: 1-888-789-4199.
TTY number: 1-800-387-5559.
E-mail: mcssinfo@gov.on.ca

Ministry website addresses:
Ministry of Community and Social Services: www.mcss.gov.on.ca
Ministry of Children and Youth Services: www.children.gov.on.ca

The Human Resources Branch is co-ordinating the accessibility planning process for both ministries. You may also direct questions or comments to:

Linda MacQueen
Director, Human Resources Branch
Phone: (416) 327-4753
TTY: (416) 327-4817
E-mail: linda.macqueen@css.gov.on.ca

Visit the Ministry of Community and Social Services Accessibility Ontario web site at: http://www.mcss.gov.on.ca/accessibility/index.html. The site promotes accessibility and provides information and resources on how to make Ontario a barrier-free province.

To order a free copy of this plan in an alternate format, please contact:

Publications Ontario
880 Bay Street, Toronto, ON M7A 1N8. Tel: (416) 326-5300
Out of town customers except Ottawa call: 1-800-668-9938
In Ottawa, call (613) 238-3630 or toll-free: 1-800-268-8758
TTY Service: 1-800-268-7095

Queen's Printer for Ontario

ISSN 1708-3222 (Online)

Ce document est disponible en français.

Ontario
This site is maintained by the Government of Ontario, Canada.

External Links Disclaimer/Privacy

Ministry of Children and Youth Services
Copyright information:© Queen's Printer for Ontario, 2003
Last Modified: 10/3/2005 7:02:27 PM

Ontario

Ministère des
Services à l'enfance et à la jeunesse

À propos du ministère

- Biographie de la ministre
- Organigramme du MSEJ
- Lois
- Bureaux régionaux
- Commissions
- Autisme : Perspectives de carrières
- Discussions sous forme de tables rondes

Plan d'accessibilité 2005-2006

MINISTÈRE DES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES

MINISTÈRE DES SERVICES À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE

Plan d'accessibilité 2005-2006

La version imprimable du plan d'accessibilité est disponible en MS WORD.

- Téléchargez le visualiseur MS WORD gratuitement

Téléchargez la version imprimable du plan d'accessibilité		
	Impression normale	Impression en gros caractères

Table des matières

Introduction

Message de la ministre des Services sociaux et communautaires

Message de la ministre des Services à l'enfance et à la jeunesse

Plan commun d'accessibilité

Rapport sur les réalisations relatives aux engagements pris en 2004-2005

Engagements et stratégies pour 2005-2006

Renseignements

Introduction

L'adoption récente de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* marque le début d'une nouvelle ère d'accessibilité dans la province. Cette loi fera de l'Ontario l'un des chefs de file mondiaux dans le domaine de l'amélioration de l'accessibilité pour les personnes handicapées.

Tandis que le gouvernement se prépare à appliquer la nouvelle loi, la province connaîtra une période de transition pendant laquelle le gouvernement et divers organismes du secteur parapublic devront continuer à respecter leurs obligations, notamment en matière de planification, au titre de la *Loi de 2001 sur les personnes handicapées de l'Ontario* (LPHO). Les dispositions relatives à ces obligations resteront en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient abrogées et remplacées par des normes conformes à la nouvelle loi.

En vertu de la LPHO, les ministères du gouvernement de l'Ontario, les municipalités, les hôpitaux, les conseils scolaires, les collèges et universités et les organismes de transport en commun sont tenus d'élaborer des plans d'accessibilité annuels pour rendre leurs politiques, pratiques, programmes, services et édifices plus accessibles aux personnes handicapées. Ces plans doivent être mis à la disposition du public. Les efforts de planification de l'accessibilité déjà accomplis serviront de base solide pour établir des normes d'accessibilité qui se traduiront par des changements positifs et concrets.

Le présent document est le troisième plan d'accessibilité annuel élaboré par le ministère des Services sociaux et communautaires et le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse. Il met l'accent sur les réalisations relatives aux engagements définis dans le plan de 2004-2005, et décrit les engagements pris pour 2005-2006 afin d'éviter la création de tout nouvel obstacle et d'éliminer progressivement les obstacles actuels.

Les deux ministères ont l'intention de se fonder sur leurs réalisations pour lancer des initiatives qui appuient les efforts déployés et l'engagement pris par le gouvernement pour continuer à faire de l'Ontario une province plus intégrée et accessible, où les personnes de toutes aptitudes peuvent participer pleinement à la vie de la société et réaliser leur potentiel.

Message de la ministre des Services sociaux et communautaires

Avec la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario, nous inaugurons une nouvelle ère de collectivités englobantes et accueillantes. Pour les personnes et les familles qui font face à des obstacles dans la vie de tous les jours en raison d'invalidités visibles ou cachées, cette loi historique jette les bases de l'élaboration de normes d'accessibilité qui leur permettront d'apporter à leur collectivité des contributions qui auraient été à tout le moins improbables dans le passé.

Cette année, j'ai l'honneur d'assumer la responsabilité de la Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario. Je travaillerai en collaboration avec mes collègues du gouvernement, d'autres ordres de gouvernement, et nos partenaires des secteurs public et privé à faire de l'Ontario un leader dans l'élimination des obstacles qui empêchent les personnes handicapées de réaliser leur plein potentiel.

Le ministère des Services sociaux et communautaires (MSSC) embrasse ce nouveau défi après 75 ans d'efforts visant à promouvoir des collectivités inclusives où chacun peut profiter des possibilités. Cette année, le MSSC a fait d'importants progrès, au sein du gouvernement et auprès du public, dans l'amélioration de l'accessibilité sur le plan du service à la clientèle, de l'emploi, des communications et de l'information, et du milieu bâti.

Nous avons notamment :

- rénové et déménagé un certain nombre de bureaux du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) dans toute la province afin de les rendre plus accessibles;
- mené à bien, avec nos partenaires bénéficiaires de paiements de transfert, près de 50 projets d'immobilisations qui ont aidé à améliorer l'accessibilité des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence et des foyers de groupe communautaires pour personnes ayant une déficience intellectuelle;
- produit des vidéos sous-titrés pour les bureaux du POSPH afin de rendre l'information plus accessible aux personnes ayant des difficultés d'apprentissage ou une déficience visuelle ou auditive;
- travaillé avec le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse à apporter d'importantes améliorations aux services ATS (appareils de télécommunication pour sourds) au public.

Les réalisations soulignées dans le plan de cette année ainsi que notre engagement à apporter d'autres améliorations dans l'année qui vient témoignent de notre détermination à bâtir en Ontario des collectivités fortes, dynamiques et accessibles à tous.

L'honorable Sandra Pupatello
Ministre

Message de la ministre des Services à l'enfance et à la jeunesse

L'adoption de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* marque un point tournant pour la province. Le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ) se réjouit de cette loi progressive et s'engage à faire sa part pour faire de l'Ontario un chef de file mondial dans le domaine de l'amélioration de l'accessibilité pour les personnes handicapées.

Nous améliorons l'accessibilité en favorisant la participation à tous les niveaux du ministère, en adoptant des mesures proactives afin de promouvoir une culture d'accessibilité, et en intégrant nos efforts de manière à inclure le service à la clientèle, l'emploi, les communications et l'information, et le milieu bâti.

Nous nous fonderons sur nos réalisations antérieures et sur la nouvelle loi pour élaborer des normes d'accessibilité qui assureront des changements positifs et concrets pour les personnes handicapées.

Je suis fière du fait qu'en 2004-2005, le ministère a continué à faire preuve de leadership dans le domaine de l'amélioration de l'accessibilité en élargissant l'accès du public aux lignes ATS. Ensemble, le MSEJ et le ministère des Services sociaux et communautaires offrent actuellement près de 50 lignes ATS d'accès public. Ces lignes sont listées sur le site Web du ministère. Au cours de l'année qui vient, les Services de justice pour la jeunesse ajouteront eux aussi des ATS dans leurs établissements et bureaux régionaux.

Le ministère a également participé à plusieurs efforts qui ont accru l'accessibilité physique, y compris :

- le déménagement et la rénovation de nombreux bureaux de probation;
- des améliorations telles que des ouvre-portes automatiques et la modernisation des toilettes accessibles au Child and Parent Resource Institute (CPRI).

En ma qualité de ministre, je suis impressionnée par les efforts que le ministère a déployés pour répondre aux besoins diversifiés de son personnel et de ses clients, et par son engagement à poursuivre les améliorations dans les années à venir. Je suis sûre que nous continuerons d'appuyer la volonté du gouvernement d'édifier en

Ontario des collectivités fortes et accessibles aux personnes de toutes aptitudes.

L'honorable Mary Anne Chambers
Ministre

Plan commun d'accessibilité

Ce plan d'accessibilité est le troisième plan commun du ministère des Services sociaux et communautaires (MSSC) et du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ).

Les deux ministères travaillent en étroite collaboration afin d'offrir de nombreux programmes et services par l'entremise d'un réseau de bureaux régionaux répartis dans toute la province. Ils partagent également des services administratifs comme les ressources humaines, la planification des finances, la politique ministérielle, les immeubles et locaux, les communications et la technologie de l'information. Ainsi, une grande partie des efforts déployés pour améliorer l'accessibilité bénéficient aux clients, au public, aux candidats et aux employés handicapés du MSSC et du MSEJ. Ce plan souligne les réalisations et engagements communs en les désignant comme tels ou en mentionnant la participation des deux ministères.

Le plan indique également les réalisations et les nouveaux engagements propres à l'un ou l'autre des ministères. Le cas échéant, il nomme le ministère, la direction, le programme ou le service responsable.

Le plan fait état des efforts déployés par les deux ministères aux niveaux local, régional et ministériel. Pour faciliter la lecture, nous avons résumé bon nombre des initiatives locales ou donné des exemples. Les deux ministères sont fiers de tous ces efforts et reconnaissent l'importante contribution de chacun à l'atteinte de notre objectif : devenir des ministères pleinement accessibles.

Rapport sur les réalisations relatives aux engagements pris en 2004-2005

Dans cette section, nous présentons les réalisations pour la période allant de septembre 2004 à septembre 2005. Une grande partie du travail accompli par les deux ministères met l'accent sur les programmes et services qui bénéficient aux adultes et aux enfants handicapés et à leurs familles. Ces programmes et services ne sont pas tous inclus dans le plan. Ne sont mentionnées que les nouvelles initiatives mises en œuvre pour repérer, éliminer et prévenir les obstacles auxquels font face les personnes handicapées.

Bon nombre de ces réalisations font suite aux engagements pris dans le plan d'accessibilité de l'an dernier. D'autres découlent des occasions d'améliorer

l'accessibilité que nous avons saisies durant l'année. Bien que nous soyons fiers de ces efforts, nous reconnaissons qu'il reste beaucoup à faire. Les deux ministères restent fermement déterminés à améliorer l'accessibilité pour les personnes handicapées dans toutes les facettes de leurs activités.

Réalisations conjointes du MSSC et du MSEJ entre septembre 2004 et septembre 2005

Engagement :

Le MSSC et le MSEJ sont fermement engagés à apporter des améliorations stratégiques et continues à l'accessibilité dans le cadre du processus de planification. Les deux ministères continueront de repérer, de prévenir et d'éliminer les obstacles dans tous les secteurs et dans tous les aspects de leur travail.

État d'avancement : engagement réalisé pour le cycle de planification 2004-2005/en cours

Mesures et calendrier :

- Les questionnaires et guides de planification propres à chaque ministère ont été distribués dans les deux ministères au printemps 2005.
- En septembre 2004 et de nouveau en juillet 2005, des protocoles signés par les sous-ministres ont été envoyés à tous les employés pour leur demander de soumettre les problèmes, préoccupations et suggestions en matière d'accessibilité à leurs gestionnaires ou au compte courriel confidentiel de leur ministère sur ce sujet. La personne responsable de l'application de la LPHO au MSSC/MSEJ a surveillé les comptes tout au long de l'année, et plusieurs des suggestions formulées ont abouti à des projets de planification en cours.
- La Direction des ressources humaines (DRH) a rédigé et distribué une brochure pour sensibiliser les employés à la nécessité de répondre efficacement aux demandes d'adaptation présentées par des personnes handicapées, qu'il s'agisse de clients, de membres du public, de candidats ou d'employés.
- La Direction des communications et de la commercialisation (DCC) a maintenu un lien au site Web créé pour les ministères par la Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario (DGAO). Ce lien était hébergé sur les sites intranet du MSSC et du MSEJ. Le site explique comment planifier des réunions et événements accessibles et contient des ressources sur la terminologie appropriée.
- La personne responsable de l'application de la LPHO au MSSC/MSEJ a travaillé à la planification de l'accessibilité avec la DGAO et formulé des commentaires sur les méthodes efficaces de formation à cet égard pour le personnel des ministères.
- La personne responsable de l'application de la LPHO a également consulté les

responsables d'autres ministères sur plusieurs enjeux communs et indiqué les obstacles, repérés par le processus de planification du MSSC/MSEJ, qui relèvent d'un autre ministère. Par exemple, la personne responsable au MSSC/MSEJ et ses homologues du ministère des Services gouvernementaux ont partagé des ressources en matière d'accessibilité lors du processus de planification axée sur les résultats.

Motif :

- Il a été décidé de concevoir une page Web enrichie propre au MSSC et au MSEJ facilitant l'accès aux ressources internes et externes sur l'accessibilité. Cette page Web est en voie de développement par la DGAO et la DRH, et son lancement est prévu pour l'automne 2005.
- On s'attend à ce que la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO) modifie la façon dont les ministères planifient l'accessibilité au cours des prochaines années. Nous avons donc décidé d'attendre de plus amples informations sur la mise en œuvre de la LAPHO avant d'entreprendre l'examen du processus de planification des ministères et de la possibilité d'établir une communauté de pratique en accessibilité dans la fonction publique de l'Ontario.

Engagement :

Le MSSC et le MSEJ continueront d'améliorer l'accessibilité de leurs établissements et de leurs bureaux.

État d'avancement : engagement réalisé pour le cycle de planification 2004-2005

Mesures et calendrier :

- La rénovation des immeubles ou des bureaux pour répondre aux besoins des employés handicapés des deux ministères a été effectuée en priorité par la Direction des services en matière d'immobilisations et de locaux (DSIL), qui sert les deux ministères.
- Au cours de l'année écoulée, les deux ministères ont respecté, et dans de nombreux cas dépassé, les exigences en matière d'aménagement sans obstacle du *Code du bâtiment de l'Ontario* de 1997 lors des rénovations et des déménagements. Il leur est également arrivé d'excéder à certains égards les normes d'aménagement sans obstacle applicables aux installations gouvernementales de l'Ontario. Par exemple, des ouvre-portes automatiques ont été installés à plusieurs endroits pour faciliter l'accès des employés et des clients aux toilettes et aux salles d'entrevue.
- Les bureaux du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) du MSSC, qui servent principalement les personnes handicapées, ont continué de mettre en œuvre les aspects pertinents du modèle d'aménagement

du POSPH au fur et à mesure des rénovations et des déménagements. Ce modèle comprend de nombreuses adaptations pour les clients et les employés qui, dans certains cas, dépassent les exigences en matière d'aménagement sans obstacle du gouvernement de l'Ontario et du *Code du bâtiment de l'Ontario*. Au cours de l'année écoulée, les bureaux du POSPH à Owen Sound, à Windsor et au 385, rue Yonge à Toronto ont été rénovés pour en accroître l'accessibilité. Des améliorations ont été apportées aux salles d'attente, guichets de service à la clientèle, toilettes et salles d'entrevue des bureaux du POSPH à Pembroke, Renfrew et Cornwall. Les services de vérification du regroupement des bureaux du POSPH à Thunder Bay, North Bay et Timmins ont également subi des travaux qui en faciliteront l'accès.

- Une importante initiative a été entreprise au MSEJ pour améliorer l'accessibilité des bureaux de probation des Services de justice pour la jeunesse (SJJ). Les bureaux de Sault Ste. Marie, Sudbury, North Bay, Timmins, Thunder Bay, Kenora et Sturgeon Falls ont été rénovés ou déménagés de manière à en faciliter l'accès. Les bureaux de probation de Windsor, Owen Sound, Woodstock, Brantford, St. Thomas et Simcoe ont également été améliorés.
- Les deux ministères continuent d'exiger que les nouveaux locaux qu'ils envisagent de louer respectent les exigences d'accès facile du *Code du bâtiment de l'Ontario* de 1997. Dans la mesure du possible, les baux renouvelés répondaient eux aussi à ces exigences.

Engagement :

Respecter les lignes directrices sur l'application des dispositions en matière d'approvisionnement de la *Loi de 2001 sur les personnes handicapées de l'Ontario*. Les employés des ministères continuent de considérer l'accessibilité comme faisant partie du processus d'approvisionnement. Des procédures formelles seront communiquées au personnel afin d'assurer la conformité et l'uniformité.

État d'avancement : engagement réalisé pour le cycle de planification 2004-2005

Mesures et calendrier :

- À l'automne de 2004, la Direction de la planification financière et de la gestion des activités (DPFGA) a distribué les lignes directrices sur la mise en œuvre des dispositions en matière d'approvisionnement de la *Loi de 2001 sur les personnes handicapées de l'Ontario* aux directeurs généraux et régionaux des deux ministères pour diffusion aux employés.
- Le Groupement ITI pour les services sociaux et les services à l'enfance et à la jeunesse (groupement), qui sert les deux ministères, a indiqué que la Boîte à outils accessibles pour l'approvisionnement d'Industrie Canada constituait, pour les ministères, une ressource fiable sur les normes d'accessibilité de la technologie de l'information.
- En juillet 2005, le groupement a ajouté un lien à l'information sur les normes d'accessibilité pour le logiciel, le matériel, la documentation, la formation et les réseaux à la page Web sur l'approvisionnement. Cette page contient également

des liens à l'information sur les divers appareils et accessoires fonctionnels que les personnes handicapées peuvent utiliser pour accéder à leur ordinateur.

Engagement :

Le groupement élaborera des critères exigeant une connaissance des enjeux liés à l'accessibilité pour les demandes de propositions (DP) adressées aux fournisseurs inscrits de biens et services en information et technologie de l'information.

État d'avancement : engagement réalisé

Mesure et calendrier :

- Des critères en matière d'accessibilité ont été ajoutés à la DP. Le fournisseur, choisi en décembre 2004, s'est engagé à répondre aux besoins en accessibilité de l'information et de la technologie de l'information.

Engagement :

Les sites Web du MSSC et du MSEJ continueront de satisfaire aux exigences en matière d'accessibilité de la LPHO.

État d'avancement : engagement réalisé pour le cycle de planification 2004-2005

Mesures et calendrier :

- Tout au long de l'année, le webmestre s'est assuré que tous les nouveaux documents affichés sur les sites Internet respectaient les normes d'accessibilité.
- En juillet 2005, la DCC avait ajouté des pages Web décrivant les caractéristiques d'accessibilité du site Internet de chaque ministère. Ces pages expliquent également comment utiliser les caractéristiques d'accessibilité par l'entremise d'un navigateur Web.
- En juillet 2005, pour promouvoir les numéros ATS des ministères, la DCC a ajouté aux sites Internet une page Web séparée listant plus de 50 numéros de téléphone ATS d'accès public.
- La direction a poursuivi ses efforts pour rendre les sites intranet des deux ministères accessibles aux employés handicapés. Les nouvelles pages qu'elle a ajoutées durant l'année respectent les normes d'accessibilité. Par exemple, la direction a téléchargé les documents en même temps que les messages vidéo et audio du sous-ministre du MSSC pour que l'information soit accessible aux employés malentendants.
- En février 2005, un employé malentendant du POSPH a signalé qu'une partie audio de la formation assistée par ordinateur sur les directives du POSPH n'était pas accessible. La Direction de la gestion de la performance du MSSC a répondu à la demande en ajoutant une transcription textuelle de la composante

audio à la formation.

- À l'automne de 2005, la Division de l'élaboration des politiques et de la conception des programmes (DEPCP) du MSEJ avait affiché les numéros ATS de la ligne INFO des Services à l'enfance (1 800 387-5559) et de Télésanté du ministère de la Santé et des Soins de longue durée (1 866 797-0007) sur le Portail d'information sur les services à l'enfance, un site Web offrant un accès par guichet unique à l'ensemble des services à l'enfance et à la jeunesse offerts par le gouvernement de l'Ontario.
- Les nouvelles pages Web ajoutées durant l'année au Portail d'information sur les services à l'enfance répondent aux exigences d'accessibilité de la LPHO.

Engagement :

Le groupement élaborera une stratégie visant à intégrer la planification de l'accessibilité de l'information et de la technologie de l'information aux services qu'il offre aux clients ministériels.

État d'avancement : engagement réalisé

Mesures et calendrier :

- Les questions sur l'accessibilité reçues par les consultants du groupement durant l'année ont été adressées à la personne responsable de l'application de la LPHO pour qu'elle offre de l'aide ou des conseils. Par exemple, au printemps 2005, un nouvel économiseur d'écran standard a été installé par le système du ministère sur les ordinateurs du personnel. Comme le contraste posait des problèmes aux employés malvoyants, le groupement a rendu l'économiseur optionnel.
- En septembre 2005, un processus formel avait été élaboré et mis en œuvre pour que le personnel des deux ministères puisse signaler les problèmes d'accessibilité liés à la technologie de l'information et que le groupement puisse y donner suite.
- Le groupement a dirigé, à l'échelle de la fonction publique de l'Ontario, un projet de gestion de l'information proposant l'adoption du principe selon lequel l'information devrait être accessible à tous, quel que soit le format requis.

Engagement :

Le MSSC et le MSEJ continueront d'offrir les publications ministérielles officielles dans des formats substituts sur demande. Les ministères lanceront également des initiatives afin de rendre d'autres documents disponibles dans des formats de substitution, comme indiqué ci-dessous.

État d'avancement : engagement réalisé pour le cycle de planification 2004-2005

Mesures et calendrier :

- Tout au long de l'année, les deux ministères ont continué de répondre aux demandes de diffusion des publications officielles en formats substituts.
- Les ministères ont continué de diffuser de nombreux documents et brochures sur les sites Internet accessibles des deux ministères.

Engagement :

Le MSEJ et le MSSC s'engagent fermement à répondre aux besoins d'adaptation individuels des employés et des candidats handicapés.

État d'avancement : engagement réalisé pour le cycle de planification 2004-2005

Mesures et calendrier :

- Le MSSC et le MSEJ ont continué d'appliquer la politique du gouvernement sur l'adaptation des emplois, qui exige des gestionnaires qu'ils répondent aux besoins individuels des employés et des candidats à l'égard des obstacles reliés au travail.
- Diverses mesures d'aménagement prises pour des employés et des candidats ont été signalés dans les deux ministères, par exemple :
  - des aménagements pour une entrevue avec une personne souffrant d'un trouble anxieux;
  - des services d'auxiliaire et d'interprète;
  - un mini-scooter;
  - une alarme incendie clignotante, un téléavertisseur à vibration relié au système d'alarme et des chaises d'évacuation;
  - divers appareils et accessoires fonctionnels, dont un programme d'édition en gros caractères, un moniteur à grand écran, un scanneur, des logiciels de reconnaissance vocale et de prédiction des mots et un synthétiseur texte-parole;
  - des miroirs convexes pour permettre à une personne utilisant un scooter de se déplacer au bureau en toute sécurité;
  - des modifications aux toilettes;
  - une demande au personnel de ne pas se parfumer au travail pour répondre aux besoins d'une personne;-
  - une évaluation pour aider à adapter le lieu de travail pour une personne ayant une difficulté d'apprentissage.
-

Le coordonnateur de la prévention de la discrimination et du harcèlement au travail (PDHT) et les conseillers bénévoles ont continué de répondre aux questions et aux plaintes concernant la PDHT et les personnes handicapées.

- D'après les résultats d'un sondage sur les pratiques et procédures de recrutement touchant les personnes handicapées, la plupart des participants connaissent la LPHO et ses dispositions en matière de recrutement. Pour que les gestionnaires puissent accéder rapidement à l'information sur l'adaptation du lieu de travail lors du processus de recrutement, une fiche conseils sera préparée durant le cycle de planification 2005-2006.
- La Direction du soutien à l'aide sociale et aux municipalités (DSASM), en partenariat avec le groupement, a répondu aux questions soulevées à la suite d'une évaluation ergonomique du Système de gestion du modèle de prestation des services (SGMPS) du POSPH. En juin 2005, le groupement a distribué des fiches conseils au personnel et, en juillet 2005, le SGMPS a été mis à jour pour tenir compte des questions soulevées lors de l'évaluation ergonomique.

Motif :

- Une fois qu'une nouvelle structure organisationnelle pour les ressources humaines de la FPO aura été mise en place, il sera donné suite à l'initiative visant à déterminer l'intérêt de la FPO pour un processus conjoint de préqualification des fournisseurs de services ergonomiques.

Engagement :

Le MSSC et le MSEJ feront en sorte que tous les nouveaux gestionnaires et superviseurs suivent la formation en ligne sur la LPHO qui met l'accent sur l'adaptation du lieu de travail pour les employés handicapés.

État d'avancement : engagement réalisé

Mesure et calendrier :

- Des notes de service ont été expédiées à tous les gestionnaires et superviseurs pour leur rappeler qu'ils doivent avoir suivi la formation en ligne sur la LPHO avant le 30 septembre 2005.

Engagement :

Le MSSC et le MSEJ continueront de s'assurer que les projets d'immobilisations subventionnés répondent aux normes d'accès facile du *Code du bâtiment de l'Ontario* (CBO) de 1997.

État d'avancement : engagement réalisé pour le cycle de planification 2004-2005

Mesures et calendrier :

- Les projets d'immobilisations subventionnés proposés entre octobre 2004 et septembre 2005 devaient contenir un engagement à respecter ou à dépasser les exigences en matière d'accès facile du CBO de 1997.
- Au cours de l'année, le MSSC a financé la rénovation de deux maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence, commencé la construction de trois nouvelles maisons d'hébergement et en a remplacé une autre. Tous les projets respectaient les exigences en matière d'accès facile du CBO de 1997.
- Le MSSC a financé 44 projets d'immobilisations afin d'acquérir, de rénover ou de construire des foyers de groupe communautaires pour les personnes ayant une déficience développementale. Tous ces projets respectaient à tout le moins les exigences en matière d'accès facile du CBO de 1997. Pour répondre aux besoins des personnes sévèrement handicapées, plusieurs projets dépassaient largement ces exigences.

Engagement :

Les ministères continueront de déterminer les lois ou règlements devant faire l'objet d'une analyse des obstacles dans le cadre du cycle normal de planification.

État d'avancement : engagement réalisé pour le cycle de planification 2004-2005

Mesures et calendrier :

Durant l'année, les changements suivants ont été apportés aux règlements sur le programme Ontario au travail et le POSPH qui ont entraîné une réduction des obstacles pour les personnes handicapées qui demandent ou reçoivent des prestations d'aide sociale. En décembre 2004 :

- Dans le cadre du POSPH, les montants compensatoires versés au titre de la perte de conseils, de soins et de compagnie en vertu de l'alinéa 61 (2) e) de la *Loi sur le droit de la famille* (LDF) constituent un revenu et un avoir exemptés jusqu'à concurrence de 100 000 $. Cette exemption permet aux bénéficiaires du POSPH de garder un type de revenu qui réduisait auparavant le montant des prestations de soutien du revenu auquel ils étaient admissibles.
- Dans le cadre du POSPH, les indemnités de perte non financière (IPNF) versées en vertu de la *Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail* constituent un revenu et un avoir exemptés jusqu'à concurrence de 100 000 $. Cette exemption permet aux bénéficiaires du POSPH de garder un type de revenu qui réduisait auparavant le montant des prestations de soutien du revenu auquel ils étaient admissibles.
- Dans le cadre du POSPH et du programme Ontario au travail, la partie d'un prêt personnel, d'une bourse d'études, d'une subvention ou d'un prêt étudiant dont le directeur ou l'administrateur autorise l'utilisation à des fins de formation ou d'éducation postsecondaire constitue un revenu et un avoir exemptés. Cette exemption réduit les obstacles financiers à l'éducation pour les bénéficiaires de l'aide sociale, dont les prestataires du POSPH et les membres de leur famille.

Les enfants des bénéficiaires de l'aide sociale sont autorisés à mettre de côté leurs gains. Cette exemption réduit les obstacles financiers aux études postsecondaires pour les enfants à charge des bénéficiaires de l'aide sociale, dont les prestataires du POSPH.

- Dans le cadre du POSPH et du programme Ontario au travail, tout régime enregistré d'épargne-études (REEE) auquel souscrit un bénéficiaire de l'aide sociale constitue un revenu et un avoir exemptés. Les sommes versées par un REEE pour qu'un bénéficiaire de l'aide sociale puisse poursuivre ses études constituent également un revenu et un avoir exemptés. Cette exemption réduit les obstacles financiers à l'éducation pour les bénéficiaires de l'aide sociale, dont les prestataires du POSPH et les membres de leur famille.
- Dans le cadre du POSPH, l'exemption pour les cadeaux et autres paiements volontaires de toute source a été portée de 4 000 $ à 5 000 $ par période de 12 mois et par membre du groupe de prestataires du POSPH. Cette hausse incitera parents et amis à offrir un soutien additionnel aux prestataires du POSPH.
- Dans le cadre du POSPH et du programme Ontario au travail, la déduction pour parrainage minimale automatique de 100 $ a été éliminée pour les immigrants parrainés qui ne cohabitent pas avec leurs répondants. Ce changement de politique permet aux prestataires du programme Ontario au travail et du POSPH de bénéficier d'un traitement plus équitable, quel que soit leur statut d'immigrant.

En outre :

- Auparavant, un règlement du POSPH permettait à l'Unité des décisions sur l'admissibilité des personnes handicapées (UDAPH) de tenir compte uniquement des renseignements soumis avec la demande originale durant l'examen interne d'une décision de non-admissibilité. Depuis décembre 2004, l'UDAPH doit tenir compte durant l'examen interne des informations médicales additionnelles qui se rapportent à des conditions existant au moment de la demande originale. On s'attend à ce que ce changement améliore l'accès au programme.
- Afin d'améliorer l'accès au POSPH, on autorise, depuis décembre 2004, les professionnels listés ci-après à remplir le Rapport sur les activités de la vie quotidienne. Ce rapport fait partie de la trousse de détermination du handicap utilisée pour vérifier si la déficience d'un demandeur se traduit par une limitation importante des activités de la vie quotidienne (p. ex., capacité de la personne de prendre soin d'elle-même ou de fonctionner dans la collectivité ou en milieu de travail).
    - Une infirmière autorisée ou un infirmier autorisé qui est membre de l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario;
    - Un orthophoniste qui est membre de l'Ordre des audiologistes et des orthophonistes de l'Ontario;
    - Un travailleur social ou une travailleuse sociale inscrit comme membre

de l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario conformément à la *Loi de 1998 sur le travail social et les techniques de travail social.*

- Depuis le 1er novembre 2004, les examens de routine de la vue fournis aux personnes de 20 à 64 ans ne sont plus pris en charge par l'Assurance-santé de l'Ontario (OHIP). Les bénéficiaires du programme Ontario au travail et du POSPH restent toutefois admissibles à un examen de la vue tous les 24 mois. Cette initiative permet aux bénéficiaires de l'aide sociale, y compris les personnes handicapées, de continuer d'avoir accès aux examens de routine de la vue.

Engagement :

S'assurer que le programme de formation 2005-2006 sur la planification axée sur les résultats englobe une formation appropriée sur la LPHO pour le personnel du MSSC et du MSEJ.

État d'avancement : engagement réalisé

Mesures et calendrier :

- En novembre 2004, la DRH a remis une liste de contrôle des répercussions sur l'accessibilité aux équipes de planification axée sur les résultats du MSSC et du MSEJ. Cette liste de contrôle devait aider le personnel à déterminer l'impact d'une initiative ou d'une proposition sur l'accessibilité pour les personnes handicapées.
- Durant la planification axée sur les résultats, la personne responsable de l'application de la LPHO au ministère a, dans le cadre de l'examen de la DRH, formulé des commentaires détaillés concernant l'impact de plusieurs propositions de planification du MSSC et du MSEJ sur l'accessibilité.
- Durant la planification des activités, les consultants du groupement se sont assuré que les propositions de planification axée sur les résultats tenaient compte de l'accessibilité de l'information et de la technologie de l'information.
- Le groupement a fourni un modèle de planification du matériel TI, qui exige la prise en compte des besoins en matière d'accès à la TI, pour utilisation durant le processus de planification axée sur les résultats.

Engagement :

Transmettre l'information sur les sensibilités aux parfums dans les lieux de travail aux gestionnaires des deux ministères.

État d'avancement : engagement réalisé

Mesure et calendrier :

-

Une fiche de renseignements sur les produits parfumés a été rédigée et distribuée au personnel des deux ministères en septembre 2005.

Engagement :

Le MSSC et le MSEJ assureront une réponse efficace aux appels reçus sur les lignes ATS.

État d'avancement : engagement réalisé pour le cycle de planification 2004-2005

Mesures et calendrier :

- Environ le tiers des lignes ATS d'accès public des ministères a fait l'objet d'un sondage aléatoire en mars 2005. Les résultats du sondage, de même que des conseils utiles sur la façon d'améliorer la prestation des services ATS, ont été communiqués aux directeurs et aux administrateurs des établissements en juin 2005.
- Un guide provisoire a été élargi de manière à couvrir la gestion et la prestation des services ATS en plus de l'utilisation même des appareils ATS. Les commentaires des utilisateurs y ont aussi été intégrés. Le guide sera accessible sur une page intranet enrichie à l'automne 2005.

Engagement :

Le MSSC et le MSEJ mettront la liste de contrôle sur les réunions accessibles à la disposition de tous les membres de leur personnel.

État d'avancement : engagement réalisé

Mesure et calendrier :

- La Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario a diffusé un guide révisé sur la planification des événements accessibles. Les employés trouveront un lien à ce document dans l'intranet de leur ministère respectif.

Réalisation additionnelle :

La DRH a envoyé une note de service à la haute direction et créé une fiche de renseignements pour rappeler au personnel des systèmes d'information que le projet de remplacement des ordinateurs et de mise à niveau du logiciel dans les deux ministères doit être planifié assez tôt pour tenir compte des besoins des employés handicapés.

État d'avancement : engagement réalisé

Mesure et calendrier :

- Le guide intitulé « Accommodating Employees with Disabilities for an IT Refresh or Upgrade: An Overview for Information Systems Staff » a été diffusé sur la page intranet du groupement consacrée au projet de rafraîchissement du bureau en mars 2005.

Réalisation additionnelle :

La Direction de la planification financière et de la gestion des activités a mis la trousse du budget des paiements de transfert à la disposition du personnel des fournisseurs de services externes.

État d'avancement : engagement réalisé

Mesure et calendrier :

- En janvier 2005, la trousse était affichée sur les sites intranet du MSSC et du MSEJ et respectait les normes d'accessibilité pour les sites Web.

Réalisation additionnelle :

Plusieurs bureaux des deux ministères ont déclaré qu'ils avaient fait des efforts pour rendre les réunions accessibles aux participants handicapés.

État d'avancement : engagement réalisé

Mesures et calendrier :

- Tout au long de l'année, la Division des politiques et de la planification stratégiques (DPPS) du MSEJ a fourni les services d'un interprète en American Sign Language aux réunions locales de l'Infant Hearing Advisory Committee (comité consultatif sur l'ouïe des enfants en bas âge) afin d'améliorer l'accès pour les membres du comité qui sont sourds.
- Durant l'année, la Direction des politiques ministérielles et des affaires intergouvernementales (DPMAI), qui sert les deux ministères, a été l'hôte de deux réunions du Groupe de travail fédéral/provincial/territorial sur les prestations et services pour les personnes handicapées et a veillé à ce que les réunions, l'hébergement et les repas répondent aux besoins en accessibilité des participants.
- La Direction des politiques en matière de déficience intellectuelle (DPDI) du MSSC a tenu six forums sur la politique depuis octobre 2004. L'accessibilité a été prise en compte dans la sélection des locaux pour les forums.

Réalisations du MSSC entre septembre 2004 et septembre 2005

Engagement :

Les directions responsables du programme Ontario au travail et du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) prépareront une liste de contrôle pour l'élaboration des politiques, avec des critères permettant de prévenir la création d'obstacles dans les nouvelles politiques et les modifications aux règlements.

État d'avancement : engagement réalisé

Mesure et calendrier :

- La liste de contrôle a été fournie aux analystes des politiques du programme Ontario au travail et du POSPH en août 2005 pour qu'ils l'utilisent dans l'élaboration ou l'examen des politiques.

Engagement :

La Direction des politiques en matière de déficience intellectuelle (DPDI), de la Division de l'élaboration des politiques sociales du MSSC, veillera à ce que les initiatives de politique et de programme découlant de la réorganisation des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle tiennent compte des questions d'accessibilité et des obstacles auxquels ces personnes sont confrontées.

État d'avancement : engagement réalisé pour le cycle de planification 2004-2005

Mesures et calendrier :

- La DPDI a lancé deux projets pilotes visant à améliorer l'accès aux services cliniques spécialisés (p. ex., évaluation psychiatrique ou du comportement) pour les adultes ayant une déficience intellectuelle qui ont aussi des problèmes de santé mentale ou un comportement difficile. Ces projets fournissent des services, par vidéoconférence, à des collectivités du Sud-Ouest de l'Ontario et à 46 collectivités éloignées du Nord-Ouest.
- Pour faciliter la réorganisation des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, Ernie Parsons, adjoint parlementaire de la ministre des Services sociaux et communautaires – Handicaps, a consulté des particuliers et des familles de toute la province pour connaître leurs idées et leurs préoccupations concernant les services en question. Dix réunions ont été tenues durant l'année et tous les lieux de réunion étaient accessibles.
- En juillet 2005, la DPDI a lancé un projet afin d'évaluer l'efficacité de nouvelles technologies de repérage conçues pour protéger les personnes susceptibles de s'égarer et accroître leur indépendance.

Engagement :

La Direction des services communautaires (DSC) du MSSC fera en sorte que tous les

projets de révision de programme initiés dans le cadre du processus d'élaboration des politiques incluent une prise en compte des enjeux sur l'accessibilité et les obstacles auxquels sont confrontées les personnes handicapées.

État d'avancement : engagement réalisé

Mesures et calendrier :

- Dans le cadre de l'examen des services d'interprète et d'intervenant financés par le MSSC, 11 intervenants ont été consultés en juin 2005. Les intervenants ont donné des conseils sur les mesures à prendre pour améliorer l'accessibilité et l'équité des services d'interprète et d'intervenant, en plus d'en assurer la responsabilisation et la viabilité.
- Les réunions de consultation étaient accessibles à tous les participants.

Engagement :

Le MSSC veillera à ce que tous les membres du personnel du POSPH reçoivent la formation sur la sensibilisation, l'accessibilité et l'imputabilité en temps opportun et que la formation soit assurée de manière uniforme.

État d'avancement : engagement réalisé pour le cycle de planification 2004-2005

Mesures et calendrier :

- Durant l'année, plus de 300 employés du POSPH ont suivi une formation sur la sensibilisation, l'accès et l'imputabilité. Tous les nouveaux employés ont reçu cette formation dans les 90 jours suivant leur embauche. La formation porte notamment sur les obstacles auxquels sont confrontées les personnes handicapées, les soutiens et services disponibles, et les responsabilités du personnel du POSPH à l'égard des clients.
- Des groupes de promotion des droits des personnes handicapées tels que l'Association canadienne pour la santé mentale, l'Aids Committee of Toronto et l'Association canadienne des paraplégiques ont été invités à participer à la formation. Cette invitation a renforcé les liens entre les organismes communautaires et le personnel du POSPH.

Engagement :

Un plan de mise en œuvre sera élaboré pour les lettres générées par le système POSPH du MSSC qui ont été révisées afin d'en améliorer le ton et la clarté et les rendre plus conviviales pour les clients.

État d'avancement : engagement en cours de réalisation

Mesure et calendrier :

- Plus de 60 lettres ont été révisées. La Direction du soutien à l'aide sociale et aux municipalités (DSASM) s'est employée avec le groupement à trouver des façons de régler les problèmes techniques pour que le système puisse générer des lettres appropriées.

Motif :

- Les problèmes techniques à régler pour que le système actuel puisse produire les lettres révisées sont plus complexes que prévu à l'origine.

Engagement :

Le MSSC continuera d'améliorer les liens entre les bureaux du POSPH et les organismes et intervenants locaux.

État d'avancement : engagement réalisé

Mesures et calendrier :

- Tout au long de l'année, les bureaux du POSPH ont continué d'assurer la liaison avec les organismes et intervenants locaux afin de fournir des renseignements sur les changements apportés aux programmes et de régler les problèmes. Par exemple, les gestionnaires du POSPH dans la Région de l'Est ont rencontré régulièrement une coalition d'organismes d'Ottawa qui servent les personnes handicapées afin de cerner et de réduire les obstacles pour les prestataires du POSPH.
- La liaison avec les organismes et intervenants locaux a été intégrée aux pratiques d'affaires normales dans tous les bureaux du POSPH. Des gestionnaires et employés du POSPH, dont ceux de la Région du Centre-Est, ont présenté des exposés sur le programme à des groupes communautaires, des organismes et des intervenants.

Engagement :

Le MSSC examinera la possibilité de communiquer par courriel avec les clients du POSPH. Un plan de mise en œuvre sera élaboré.

État d'avancement : engagement réalisé pour le cycle de planification 2004-2005

Mesures et calendrier :

- La DSASM a identifié les exigences opérationnelles à satisfaire pour correspondre par courriel avec les clients admissibles du POSPH.
- La DSASM, en collaboration avec le groupement, a évalué les façons possibles

de régler les problèmes touchant la protection de la vie privée, la sécurité et l'accès efficace au système.

Engagement :

Le MSSC poursuivra l'examen des processus de l'Unité des décisions sur l'admissibilité des personnes handicapées afin de repérer les obstacles à l'accessibilité par les candidats au POSPH.

État d'avancement : engagement réalisé

Mesures et calendrier :

- L'examen interne a entraîné la constitution d'une nouvelle équipe d'examen interne et d'assurance de la qualité.
- Tout le personnel de l'Unité des décisions sur l'admissibilité des personnes handicapées a suivi la formation sur la sensibilisation, l'accès et l'imputabilité.
- Une formation ATS a été fournie aux nouveaux employés de bureau. Un nouveau guide d'orientation ATS a été préparé et placé près du téléscripteur (ATS).

Engagement :

Le ministère poursuivra l'examen de la prestation des services du POSPH afin d'assurer l'évaluation et l'amélioration continues du service à la clientèle.

État d'avancement : engagement réalisé pour le cycle de planification 2004-2005

Mesures et calendrier :

- En réponse aux préoccupations soulevées par les clients, le personnel et les intervenants, un cadre de prestation des services a été élaboré et communiqué au personnel du POSPH en avril 2005. Ce document énonce les principes et lignes directrices à suivre pour modifier la prestation des services et met l'accent sur l'amélioration du service à la clientèle.
- Plusieurs réunions ont été tenues avec l'Ontarians with Disabilities Action Coalition (ODAC), une coalition d'organismes regroupant et servant les personnes handicapées. Le groupe de travail sur les demandes et le groupe sur les gains et l'emploi ont été rétablis pour examiner les questions liées à la prestation des services du POSPH. Des réunions ont eu lieu tout au long de l'année.
- Un vidéo expliquant le POSPH aux clients a été produit en avril 2005 pour utilisation dans les bureaux du POSPH. Le vidéo est sous-titré et aide à rendre l'information sur le POSPH plus accessible pour les personnes ayant une difficulté d'apprentissage ou une déficience visuelle ou auditive.

Les bureaux locaux du POSPH ont signalé de nombreux efforts visant à supprimer les obstacles auxquels sont confrontés les clients handicapés. Par exemple, le personnel peut maintenant aller visiter des clients qui sont incapables de se rendre au bureau. De nombreux bureaux offrent maintenant des services d'interprète en langage gestuel ainsi que des documents en formats substituts sur demande; certains fournissent même des magnétophones et des bandes aux clients qui en ont besoin.

Réalisation additionnelle :

Au 1er avril, les services de physiothérapie n'étaient pas couverts par le régime d'assurance-santé de l'Ontario (OHIP). Les bénéficiaires de l'aide sociale et les membres de leur groupe de prestataires continuent toutefois d'avoir accès aux services de physiothérapie financés par le gouvernement et fournis par des cliniques désignées sur recommandation d'un médecin. Cela permet aux bénéficiaires de l'aide sociale, y compris les personnes handicapées, de continuer d'avoir accès aux services de physiothérapie financés par le gouvernement.

État d'avancement : engagement réalisé

Mesure et calendrier :

- Une directive stratégique a été diffusée dans les régions en mars 2005.

Réalisation additionnelle :

Tous les prestataires du programme Ontario au travail et les membres de leur groupe sont admissibles à un congé médical familial à condition de satisfaire à certains critères. Les paiements versés à un prestataire ou à un membre de son groupe au titre d'un congé médical familial en vertu de la *Loi sur l'assurance-emploi* sont considérés comme un revenu. Les exigences de participation d'un prestataire du programme Ontario au travail ou d'un membre de son groupe qui choisit d'exercer son droit de prendre congé sont toutefois reportées de la durée du congé. Cette initiative permet aux prestataires du programme Ontario au travail, y compris les personnes handicapées, d'exercer leur droit à un congé médical familial pour prendre soin d'un membre de leur famille.

État d'avancement : engagement réalisé

Mesure et calendrier :

- Une directive stratégique a été distribuée aux administrateurs du programme Ontario au travail en mars 2005.

Réalisation additionnelle :

Les améliorations d'accessibilité (p. ex., installer des rampes d'accès pour fauteuils roulants ou des lumières clignotantes indiquant que le système d'alerte-incendie a été activé) ont été incluses parmi les dépenses admissibles au financement ponctuel fourni par le MSSC pour la modernisation des refuges et des maisons d'hébergement

transitoire pour femmes.

État d'avancement : engagement réalisé

Mesure et calendrier :

- Le MSSC a accordé un financement ponctuel de 2 millions de dollars pour les améliorations apportées en 2004-2005, y compris les mesures d'accessibilité, dans le cadre du Plan d'action contre la violence familiale. Par exemple, avec les fonds provenant de cette initiative, la Bethesda House of Mercy de Bowmanville a installé des ouvre-portes automatiques, tandis que la Family Transition Place d'Orangeville a offert des services ATS afin d'accroître l'accessibilité pour les femmes sourdes, malentendantes, souffrant de surdi-cécité ou ayant un trouble de la parole.

Réalisations du MSEJ entre septembre 2004 et septembre 2005

Engagement :

- La Division des services de justice pour la jeunesse (DSJJ) du MSEJ examinera les politiques, les procédures et les normes relatives à la gestion des adolescents suicidaires dans les établissements de garde et de détention en milieu fermé directement administrés par le ministère.

État d'avancement : engagement réalisé

Mesures et calendrier :

- En mars 2005, la DSJJ a diffusé une nouvelle politique sur la gestion des comportements suicidaires dans les établissements de garde et de détention en milieu fermé directement administrés par le ministère. Cette politique a été élaborée en consultation avec le personnel clinique et professionnel.
- Le personnel qui travaille avec les jeunes dans les établissements de garde et de détention en milieu fermé directement administrés par le ministère a participé à la formation sur la prévention du suicide chez les adolescents et les interventions connexes. La plupart des employés ont reçu la formation avant mai 2005.

Engagement :

Évaluer l'accès téléphonique dans les établissements de garde fermée et de détention directement administrés par le ministère pour les personnes sourdes, malentendantes, souffrant de surdi-cécité ou ayant un trouble de la parole.

État d'avancement : engagement réalisé

Mesure et calendrier :

- L'examen de l'accès ATS pour les jeunes et le public dans les établissements de garde et de détention directement administrés par le ministère a pris fin au printemps 2005. Une recommandation pour la mise en place d'un service ATS a été acceptée.

Engagement :

Examiner l'accès téléphonique dans les bureaux régionaux de la DSJJ du MSEJ pour les personnes sourdes, malentendantes, souffrant de surdi-cécité ou ayant un trouble de la parole.

État d'avancement : engagement réalisé

Mesures et calendrier :

- L'accès ATS aux bureaux régionaux de la DSJJ a fait l'objet d'un examen. Une recommandation pour la mise en place d'un service ATS a été acceptée.
- Le Bureau régional de l'Ouest a mis en place une ligne ATS plus tôt que prévu.

Engagement :

La DSJJ continuera de jouer un rôle actif au sein du Comité consultatif interministériel de l'Ontario (CCIO), un comité provincial à direction communautaire qui répond aux besoins des enfants et des adolescents, y compris ceux ayant une déficience, qui passent à travers les mailles des secteurs de services habituels.

État d'avancement : engagement réalisé pour le cycle de planification 2004-2005

Mesure et calendrier :

- Le MSEJ a continué de participer aux travaux du CCIO et pris en charge de jeunes handicapés ayant des démêlés avec la loi, dont les besoins particuliers en matière d'évaluation et de traitement ont nécessité une planification spécialisée.

Engagement :

La DSJJ examinera ses pratiques et ses procédures en matière d'évaluation et de détermination des adolescents présentant des besoins particuliers.

État d'avancement : engagement en cours de réalisation

Mesure et calendrier :

- Un examen a été entrepris pour déterminer si les pratiques et procédures des anciens établissements de la phase II en matière d'évaluation et de détermination des jeunes ayant des besoins particuliers devraient être étendues à tous les établissements résidentiels des Services de justice pour la jeunesse.

Motif :

- L'impact du regroupement des services pour la jeunesse en vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* et de l'intégration des Services de justice pour la jeunesse au MSEJ doit faire l'objet d'un examen.

Engagement :

Le Bureau d'assistance à l'enfance et à la famille, qui conseille la ministre des Services à l'enfance et à la jeunesse, continuera d'offrir des services d'assistance aux enfants sourds ou malentendants de l'Ontario d'une manière qui tient compte des besoins de la communauté sourde. Le bureau continuera également de répondre aux besoins des enfants et des adolescents ayant une déficience visuelle, physique ou intellectuelle, des difficultés d'apprentissage, des problèmes de santé mentale ou d'autres handicaps, besoins ou problèmes médicaux particuliers.

État d'avancement : engagement réalisé pour le cycle de planification 2004-2005

Mesures et calendrier :

- Les services d'un interprète en American Sign Language qui peut être joint directement par le système ATS seront offerts aux enfants tout au long de l'année.
- Des services d'assistance aux enfants présentant d'autres formes de handicaps et à leurs familles ont également été offerts toute l'année.

Réalisation additionnelle :

La Stratégie Meilleur départ du MSEJ pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants encourage familles et services à unir leurs forces pour aider les enfants de l'Ontario, dont ceux qui ont une déficience, à partir du bon pied à l'école. Cette stratégie aide à déterminer les besoins des enfants et les risques auxquels ils font face pour que les services nécessaires puissent être fournis aux étapes cruciales de l'apprentissage et du développement. Plusieurs initiatives lancées au cours de l'année écoulée ont aidé à réduire les obstacles pour les enfants handicapés et leurs familles.

État d'avancement : engagement réalisé pour le cycle de planification 2004-

2005

Mesures et calendrier :

- Plus de 4 000 places subventionnées de garde d'enfants ont été créées entre avril 2004 et mars 2005. Les fonds additionnels comprenaient des ressources pour l'inclusion des enfants ayant des besoins particuliers.
- Au cours de la même période, le financement du Programme de services de rééducation de la parole et du langage pour les enfants d'âge préscolaire a été accru de 4,7 millions de dollars. Ce programme communautaire de prévention et d'intervention précoce s'adresse aux jeunes enfants ayant des troubles du langage ou de la parole et à leurs familles.
- Le financement du Programme de dépistage néonatal des troubles auditifs et d'intervention précoce, qui identifie les bébés ayant une déficience auditive à la naissance et ceux qui risquent une perte d'audition graduelle dès la petite enfance, a augmenté de 1,2 million de dollars en 2004•2005. Ce programme prévoit des soutiens et des services pour l'acquisition du langage.
- Le financement du programme « Bébés en santé, enfants en santé », qui met l'accent sur la détection précoce des besoins particuliers, a été augmenté de 2,6 millions de dollars en 2004•2005 et s'élèvera à 8,35 millions en 2005-2006.
- En février 2005, un comité d'experts a été établi pour aider le MSEJ à surveiller le développement des jeunes enfants de l'Ontario. L'objectif est de renforcer le dépistage précoce des facteurs de risque ainsi que l'assistance aux parents des enfants ayant besoin d'un soutien supplémentaire, y compris les enfants handicapés.
- En mai 2005, le ministère a établi deux groupes d'experts qui donneront des conseils sur le curriculum de prématernelle et de maternelle pour les jeunes enfants ayant besoin d'un soutien supplémentaire.

Réalisation additionnelle :

En avril 2005, le MSEJ avait élargi de plus de 25 % en un an son programme pour enfants autistes d'âge préscolaire. En conséquence, le nombre d'enfants autistes attendant d'être évalués est passé de plus de 1 000 en mars 2004 à 287 en mars 2005.

État d'avancement : engagement réalisé pour le cycle de planification 2004-2005

Mesure et calendrier :

- Le MSEJ a également créé un nouveau Programme de soutien en milieu scolaire pour les enfants autistes. Entre septembre 2004 et avril 2005, plus de 130 professionnels ont été engagés pour aider le personnel enseignant à appuyer les élèves autistes des écoles publiques. Le programme a été mis en

œuvre par les conseils scolaires de toute la province.

Engagements et stratégies pour 2005-2006

Le MSSC et le MSEJ continueront de repérer, d'éliminer et de prévenir les obstacles auxquels sont confrontées les personnes handicapées dans toutes les facettes de leurs activités. La réalisation des initiatives suivantes est prévue pour la période de septembre 2005 à septembre 2006 et au-delà.

Au cours de l'été 2005, la Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario est passée sous la responsabilité de la ministre des Services sociaux et communautaires. Ses engagements en matière de planification de l'accessibilité pour l'exercice à venir sont donc inclus dans le présent rapport. Les engagements qui améliorent l'accessibilité à l'échelle des ministères bénéficieront également aux clients et aux employés, actuels et éventuels, de la Direction générale.

Service à la clientèle

Engagement :

Les deux ministères continueront de répondre aux exigences en matière de planification de l'accessibilité de la *Loi de 2001 sur les personnes handicapées de l'Ontario*.

Mesures à prendre :

- La Direction des ressources humaines (DRH) continuera de coordonner les activités de planification pour le MSSC et le MSEJ et de tenir les boîtes aux lettres électroniques confidentielles qui permettent au personnel de signaler les obstacles ou de présenter des suggestions sur les moyens d'améliorer l'accessibilité.
- La Direction des communications et de la commercialisation (DCC) continuera de travailler avec la DRH afin de lancer, avant l'automne 2005, une page Web enrichie sur l'accessibilité à l'intention du personnel des deux ministères.
- La DRH examinera divers outils et ressources sur l'accessibilité et le service à la clientèle afin de trouver des moyens efficaces de communiquer cette information au personnel des deux ministères.
- Le MSSC et le MSEJ continueront de consulter la Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario et d'autres personnes responsables de l'application de la LPHO dans les ministères en ce qui concerne la planification de l'accessibilité.

Calendrier : toute l'année

Engagement :

La trousse de formation 2005-2006 sur la planification axée sur les résultats comprendra des renseignements sur la LPHO et la LAPHO pour le personnel du MSSC et du MSEJ.

Mesures à prendre :

- La DRH mettra à jour la liste de contrôle du MSSC et du MSEJ sur l'impact de l'accessibilité et en encouragera l'utilisation dans la planification axée sur les résultats.
- Le groupement intégrera des renseignements sur les obligations et considérations en matière d'accessibilité à l'information et à la technologie de l'information fournies pour la planification axée sur les résultats.

Calendrier : avant décembre 2005

Engagement :

La formation sur la préparation des présentations au Cabinet pour le personnel du MSSC et du MSEJ inclura de l'information sur les obligations en matière d'accessibilité.

Mesure à prendre :

- La DRH donnera des conseils sur les obligations en matière d'accessibilité dans le cadre de la formation sur la préparation des présentations au Cabinet offerte par la Direction des politiques ministérielles et des affaires intergouvernementales (DPMAI).

Calendrier : toute l'année au besoin

Engagement :

La DPMAI, qui sert les deux ministères, continuera de tenir compte des besoins en accessibilité des personnes handicapées de l'Ontario dans les relations fédérales/ provinciales/territoriales.

Mesure à prendre :

- Au fur et à mesure des négociations, la DPMAI saisira toutes les occasions d'accroître l'accessibilité pour les personnes handicapées.

Calendrier : toute l'année

Engagement :

Le MSSC et le MSEJ continueront de respecter les lignes directrices sur la mise en œuvre des dispositions en matière d'approvisionnement de la *Loi de 2001 sur les personnes handicapées de l'Ontario*.

Mesures à prendre :

- D'ici septembre 2006, la Direction de la gestion financière et de la gestion des activités (DPFGA) préparera un module de formation sur les lignes directrices et la liste de contrôle connexe et l'intégrera à la formation sur les pratiques en matière d'approvisionnement qu'elle offre au personnel des deux ministères.
- D'ici décembre 2005, le groupement informera le personnel qu'il peut accéder aux normes concernant les exigences en matière d'accessibilité de la TI (logiciel, matériel, réseaux, etc.) en cliquant sur un lien de sa page intranet sur l'approvisionnement en TI.

Calendrier : comme ci-dessus

Engagement :

Veiller à ce que l'accessibilité soit prise en compte dans la planification des événements parrainés par le ministère.

Mesures à prendre :

- Bien que les pages Web sur l'accessibilité des deux ministères donnent accès à des ressources détaillées sur les événements accessibles, d'ici janvier 2006, la DRH préparera une fiche de conseils éclair sur les mesures à prendre pour que les événements ministériels soient accessibles aux formateurs et aux animateurs.
- Tout au long de l'année, la DRH définira les attentes pour la planification de l'accessibilité à toutes les activités de leadership.

Calendrier : comme ci-dessus

Engagement :

Le MSSC et le MSEJ tiendront compte des besoins des personnes handicapées dans la planification de gestion des situations d'urgence.

Mesure à prendre :

La DRH consultera des organisations externes regroupant et servant les personnes handicapées et les employés handicapés des deux ministères pour qu'elles fassent part de leurs commentaires sur le plan de gestion des situations d'urgence du MSSC et du MSEJ. Les deux ministères doivent prévoir des mesures pour assurer le

maintien de leurs services en cas d'urgence. Le MSSC doit également prévoir des services sociaux (alimentation, vêtements, abris, etc.) en cas d'urgence communautaire.

Calendrier : septembre 2006

Engagement :

Pour sensibiliser son personnel aux obstacles auxquels les personnes handicapées sont souvent confrontées, le Bureau régional du Nord élaborera une stratégie axée sur les déjeuners-conférences.

Mesure à prendre :

- L'Unité de la gestion des activités et l'équipe de gestion du POSPH du Bureau régional du Nord élaborera une stratégie prévoyant la prestation de déjeuners-conférences par des groupes locaux de personnes handicapées pour aider le personnel à mieux comprendre les obstacles auxquels ces personnes sont confrontées. L'information sera également intégrée à la trousse d'orientation des employés.

Calendrier : juillet 2006

Engagement :

Les bureaux du MSEJ et du MSSC sont déterminés à améliorer le service aux clients du POSPH.

Mesures à prendre :

- D'ici l'automne 2005, des plans d'action pour l'amélioration des structures locales de prestation des services seront élaborés pour chaque bureau du POSPH.
- D'ici septembre 2006, les bureaux du POSPH commenceront à mettre en œuvre les nouvelles structures de prestation des services.
- Tout au long de l'année, les cadres régionaux rappelleront périodiquement à leurs employés qu'ils doivent recenser les enjeux touchant les personnes handicapées et accroître l'accessibilité.
- Toutes les régions s'engagent à accroître le nombre de visites communautaires et à domicile pour les clients du POSPH qui ont du mal à se faire servir au bureau local.
- D'ici mars 2006, plusieurs bureaux du POSPH installeront des téléviseurs dans leurs salles d'attente pour montrer le vidéo du POSPH. Ce vidéo fournira des renseignements sur l'admissibilité au programme en format audio et sous-titré.

Calendrier : comme ci-dessus

Engagement :

La Direction générale de l'accessibilité mettra la nouvelle trousse de formation sur le service à la clientèle (Accueillir les clients handicapés) à la disposition des ministères et des intervenants en l'hébergeant sur son site Web.

Mesure à prendre :

- Cette trousse de formation contient toute la documentation requise pour offrir un atelier sur la prestation de services aux clients handicapés. L'atelier a pour objet de sensibiliser le personnel et de leur expliquer comment répondre aux besoins de leurs clients handicapés.

Calendrier : automne 2005

Engagement :

La Direction générale de l'accessibilité informera les organismes ou les personnes qui pourraient faire l'objet d'une future norme d'accessibilité, des mesures préliminaires qu'ils peuvent prendre pour s'assurer que les biens, services, installations, adaptations et emplois qu'ils fournissent, ainsi que les immeubles, structures et locaux qu'ils possèdent ou occupent, sont accessibles aux personnes handicapées.

Mesures à prendre :

La Direction générale de l'accessibilité :

- Examinera les plans d'accessibilité 2004 des municipalités et des systèmes municipaux de transport en commun afin de cerner les meilleures pratiques pour accroître l'accessibilité. Elle décrira ces pratiques sur son site Web.
- Rendra le matériel d'éducation publique accessible en ligne et dans de multiples formats sur demande.
- Sensibilisera le public à la question de l'accessibilité au moyen de présentations, d'outils et de ressources.
- Élaborera des normes en vertu de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*.

Calendrier : toute l'année

Engagement :

La Division des services intégrés pour enfants (DSIE) de la Direction du soutien administratif (DSA) prendra plusieurs initiatives au cours de l'exercice pour accroître l'accessibilité:

Mesures à prendre :

- La DSIE demandera à un membre du personnel d'approfondir les connaissances sur les questions d'accessibilité et établira une liste de contrôle pour guider l'examen et l'élaboration des politiques, programmes et services connexes.
- D'ici au printemps 2006, la DSIE fera enquête auprès des intervenants afin de cerner les enjeux liés à l'accessibilité dans les politiques, programmes et services.
- D'ici à septembre 2006, la DSIE commencera à offrir une formation en langage gestuel au personnel intéressé de réception ou de programme.

Calendrier : comme ci-dessus

Engagement :

Le MSEJ établira le Centre de traitement pour enfants de York-Simcoe pour pouvoir offrir des services locaux aux 3 800 enfants de la région de York et du comté de Simcoe qui nécessitent un traitement spécialisé et à leurs familles.

Mesure à prendre :

- Le MSEJ élaborera un plan d'activités, mettra en place une infrastructure de prestation et commencera à fournir des services cliniques locaux.

Calendrier : projet pluriannuel : septembre 2006 pour l'élaboration du plan d'activités et la mise en place de l'infrastructure de prestation des services

Engagement :

Offrir des services ATS dans les bureaux régionaux des Services de justice pour la jeunesse du MSEJ et les établissements de garde et de détention directement administrés par le ministère. Cela facilitatera les communications confidentielles entre les clients, les membres de la famille et les partenaires communautaires qui doivent utiliser un ATS, comme l'exige la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*.

Mesure à prendre :

- Les Services de justice pour la jeunesse achèteront des ATS et offriront des services efficaces.

Calendrier : mars 2006

Engagement :

Le MSEJ continuera de jouer un rôle actif au sein du Comité consultatif interministériel de l'Ontario (CCIO), un comité provincial à direction communautaire qui répond aux besoins des enfants et des adolescents, y compris ceux qui ont une ou de multiples déficiences.

Mesure à prendre :

- Les Services de justice pour la jeunesse du MSEJ continueront de participer aux travaux du Comité consultatif interministériel de l'Ontario.

Calendrier : toute l'année jusqu'en septembre 2006

Engagement :

Le MSEJ offrira un financement additionnel aux neuf fournisseurs régionaux de services aux enfants autistes dans le cadre du Programme de soutien en milieu scolaire. Cela fera augmenter le nombre de professionnels disponibles pour appuyer les enseignants et enseignantes des écoles publiques qui ont des enfants autistes dans leurs classes.

Mesure à prendre :

- Une quarantaine de professionnels de l'autisme seront engagés par les fournisseurs de services, qui signeront un protocole de partenariat avec les conseils scolaires.

Calendrier : d'ici avril 2006

Engagement :

Le Bureau d'assistance à l'enfance et à la famille, qui conseille la ministre des Services à l'enfance et à la jeunesse, continuera d'offrir des services d'assistance aux enfants sourds ou malentendants de l'Ontario d'une manière qui tient compte des besoins de la communauté sourde. Le bureau continuera également d'apporter des adaptations pour les enfants et les adolescents ayant d'autres déficiences, problèmes médicaux ou besoins particuliers.

Mesures à prendre :

- Les services d'un interprète en American Sign Language qui peut être joint directement par le système ATS seront offerts aux enfants tout au long de l'année.
- Des services d'assistance aux enfants présentant d'autres formes de handicaps et à leurs familles seront offerts toute l'année.

Calendrier : jusqu'en septembre 2006

Emploi

Engagement :

Les deux ministères resteront fermement déterminés à répondre aux besoins d'adaptation individuels des employés et des candidats handicapés.

Mesures à prendre :

- Le MSSC et le MSEJ continueront d'éliminer les obstacles au travail pour les employés et candidats handicapés en mettant en œuvre les politiques de la fonction publique de l'Ontario sur l'adaptation des emplois ainsi que la prévention de la discrimination et du harcèlement en milieu de travail.
- La DPFGA convertira toutes les politiques du guide électronique sur l'administration du ministère en documents basés sur les styles d'ici décembre 2005 afin de les rendre accessibles aux employés handicapés.
- D'ici juin 2006, l'Unité de la gestion des activités du Bureau régional du Nord mettra en œuvre une politique exigeant que toutes les possibilités de formation soient pleinement accessibles à tous les employés.

Calendrier : comme ci-dessus

Engagement :

Continuer de rappeler à tous les nouveaux gestionnaires et superviseurs du MSSC et du MSEJ qu'ils doivent suivre la formation en ligne sur la LPHO.

Mesure à prendre :

- La DRH avisera les nouveaux gestionnaires et superviseurs qu'ils devront suivre la formation avant la date limite.

Calendrier : chaque année/octobre 2005

Engagement :

Donner aux gestionnaires et aux superviseurs du MSSC et du MSEJ des renseignements additionnels sur les adaptations à apporter au processus de recrutement pour les candidats handicapés.

Mesure à prendre :

- La DRH fournira une fiche de conseils à l'intention des gestionnaires et

superviseurs sur les adaptations à apporter au processus de recrutement.

Calendrier : février 2005

Engagement :

Faciliter l'échange d'information entre les employés handicapés qui utilisent des appareils ou accessoires fonctionnels.

Mesure à prendre :

- La DRH établira une liste de diffusion électronique pour les utilisateurs des technologies d'assistance.

Calendrier : mai 2006

Engagement :

Repérer les obstacles pouvant exister dans les programmes ou processus de développement professionnel de la DRH.

Mesure à prendre :

- La DRH consultera les employés handicapés du MSSC et du MSEJ afin de repérer tout obstacle.

Calendrier : juin 2006

Engagement :

La Direction générale de l'accessibilité préparera une trousse de formation et d'information afin d'expliquer aux employeurs comment ils peuvent améliorer l'accès au recrutement, à la formation et au maintien en fonction pour les personnes handicapées.

Mesure à prendre :

- La trousse comprendra du matériel de présentation, des renseignemens de base, des outils et des listes de contrôle; elle sera accessible sur le site Web d'Accessibilité Ontario et dans de multiples formats, sur demande.

Calendrier : automne 2005

Communications et information

Engagement :

Les sites Internet du MSSC et du MSEJ continueront de répondre aux exigences en matière d'accessibilité de la LPHO.

Mesures à prendre :

- Le webmestre de la Direction des communications et de la commercialisation (DCC) continuera de s'assurer que tous les nouveaux documents affichés sur les sites Internet des deux ministères respectent les normes d'accessibilité.
- Les nouveaux documents affichés sur les sites intranet des deux ministères continueront eux aussi de respecter les normes d'accessibilité.

Calendrier : toute l'année

Engagement :

Le MSSC et le MSEJ continueront d'offrir leurs publications officielles dans des formats substituts sur demande.

Mesure à prendre :

- Les demandes seront prises en compte au fur et à mesure.

Calendrier : toute l'année

Engagement :

La DCC étudiera les façons d'accroître l'accès aux communiqués et autres produits de communication du MSSC et du MSEJ pour les personnes handicapées dont l'accès aux médias traditionnels est entravé par des obstacles.

Mesure à prendre :

- Faire des recherches sur les ressources communautaires telles que VoicePrint Broadcast Reading Service.

Calendrier : recherches à terminer avant décembre 2005

Engagement :

Le MSSC et le MSEJ continueront de prendre des mesures pour améliorer les services ATS.

Mesures à prendre :

Un certain nombre de bureaux, notamment dans les régions du Centre-Est et du Centre-Ouest et à la DRH, prévoient d'ajouter des numéros de téléphone ATS à l'en-tête de leurs lettres.

- À l'automne 2005, la DRH fera enquête afin de déterminer si les bureaux offrant des services ATS ont besoin d'un soutien additionnel pour la formation continue du personnel à cet égard.

Calendrier : comme ci-dessus

Engagement :

Le groupement, qui offre des services d'information et de technologie de l'information au MSSC et au MSEJ, continuera d'assurer le suivi des problèmes d'accessibilité et de les résoudre en temps opportun, dans la mesure du possible.

Mesures à prendre :

- Le groupement fera connaître la nouvelle procédure à suivre pour déterminer les problèmes d'accessibilité à tout le personnel des deux ministères d'ici janvier 2006.
- Tout au long de l'année, les gestionnaires de l'assurance de la qualité des consultants du groupement continueront de répondre aux questions d'accessibilité liées à la technologie de l'information qui sont soulevées par le personnel des deux ministères.

Calendrier : comme ci-dessus

Engagement :

Établir un centre de responsabilité au sein du groupement pour les normes d'accessibilité de l'information et de la technologie de l'information.

Mesures à prendre :

- D'ici décembre 2005, le groupement désignera un coordonnateur pour tenir à jour et communiquer l'information sur les normes d'accessibilité et les enjeux connexes touchant le logiciel, le matériel, les réseaux, la documentation, etc.
- Le coordonnateur affichera l'information relative à l'accessibilité sur le site intranet consacré à l'apprentissage et au perfectionnement.

Calendrier : comme ci-dessus

Engagement :

Le groupement cherchera des façons rentables pour les deux ministères d'offrir l'information en formats substituts.

Mesure à prendre :

- Le groupement étudiera et évaluera les façons possibles pour les ministères d'offrir les produits de communication en formats substituts (p. ex., conversion en braille, impression en gros caractères, disque souple).

Calendrier : avril 2006

Engagement :

La Direction générale de l'accessibilité continuera de repérer les pratiques exemplaires et les réussites afin d'offrir un modèle aux organisations qui cherchent à améliorer les possibilités pour les personnes handicapées.

Mesure à prendre :

- Les réussites et les pratiques exemplaires seront décrites sur le site Web d'Accessibilité Ontario.

Calendrier : toute l'année

Engagement :

La Direction générale de l'accessibilité continuera de tenir à jour le site intranet sur l'accessibilité pour les ministères. Ce site de référence, accessible à tous les ministères du gouvernement de l'Ontario, met l'accent sur la planification de l'accessibilité en vertu de la *Loi de 2001 sur les personnes handicapées de l'Ontario* et la transition à l'élaboration des normes en vertu de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario.*

Mesure à prendre :

- Les ressources, outils, pratiques exemplaires et mises à jour concernant la *Loi de 2001 sur les personnes handicapées de l'Ontario* et la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* seront communiqués aux ministères du gouvernement de l'Ontario sur une base périodique.

Calendrier : toute l'année

Engagement :

Le ministère préparera d'autres produits de communication dans des formats substituts préimprimés pour les clients du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH).

Mesure à prendre :

- Le POSPH fournit déjà de nombreux documents sur le site Web accessible du ministère, et plusieurs formulaires, comme ceux du soutien de l'emploi, sont préimprimés en gros caractères et en braille. Plusieurs autres formulaires de soutien de l'emploi seront préimprimés en gros caractères et en braille dans l'année qui vient.

Calendrier : septembre 2006

Engagement :

Afin d'améliorer les communications avec les clients du POSPH qui doivent accéder aux documents en formats substituts, le MSSC mettra en œuvre un processus opérationnel permettant au personnel du POSPH de communiquer avec des clients préapprouvés par courriel, de manière sécuritaire.

Mesures à prendre :

- La Direction du soutien à l'aide sociale et aux municipalités (DSASM) et le groupement feront une analyse de rentabilisation et obtiendront les approbations nécessaires pour mettre en place une solution technologique.
- La DSASM et le groupement mettront en œuvre un projet pilote.

Calendrier : septembre 2006

Engagement :

Le MSSC évaluera diverses solutions techniques pour que le Système de gestion du modèle de prestation des services (SGMPS) du POSPH produise des lettres révisées en langage simple.

Mesure à prendre :

- La DSASM et le groupement finaliseront un document sur les options proposées à soumettre à l'examen de la haute direction.

Calendrier : automne 2005

Milieu bâti

Engagement :

Le MSSC et le MSEJ continueront d'améliorer l'accessibilité de leurs installations et de leurs bureaux dans la mesure du possible.

Mesures à prendre :

- On continuera d'accorder la priorité à l'élimination des obstacles pour les employés, les clients et les membres du public qui ont une déficience.
- Lorsque la chose est possible et appropriée, la Direction des services en matière d'immobilisations et de locaux continuera d'appliquer les principes d'aménagement sans obstacle les plus efficaces selon la situation, au lieu de se contenter de respecter les normes minimales d'accessibilité.
- On continuera de négocier et de reconduire les baux de manière à éliminer tout obstacle pour les employés, les clients et les membres du public qui ont une déficience.

Calendrier : jusqu'en septembre 2006

Engagement :

Les projets d'immobilisations financés du MSSC et du MSEJ continueront de respecter les normes d'accessibilité du *Code du bâtiment de l'Ontario* de 1997.

Mesures à prendre :

- Toute l'année, les projets devront continuer de respecter, à tout le moins, les normes d'aménagement sans obstacle du *Code du bâtiment de l'Ontario* de 1997.
- De nouvelles lignes directrices sur la planification et la mise en œuvre des projets d'infrastructure, qui détaillent les exigences en matière d'accessibilité des ministères, seront diffusées avant l'automne 2005.

Calendrier : comme ci-dessus

Engagement :

Les bureaux du POSPH continueront d'améliorer l'accessibilité en mettant en œuvre le modèle de bureau au fur et à mesure des rénovations et des déménagements. Ce modèle comprend certains éléments qui excèdent les exigences en matière d'accessibilité du *Code du bâtiment de l'Ontario* de 1997 et des normes d'aménagement sans obstacle pour les installations du gouvernement de l'Ontario.

Mesure à prendre :

- Continuer de mettre en œuvre les aspects appropriés du modèle de bureau dans les bureaux et les installations du POSPH au fur et à mesure des rénovations et des déménagements.

Calendrier : projet pluriannuel

Engagement :

Dans la mesure du possible, améliorer l'accessibilité des bureaux de probation des Services de justice pour la jeunesse du MSEJ.

Mesure à prendre :

- Dans la mesure du possible, améliorer l'accessibilité des bureaux de probation existants au fur et à mesure des rénovations et des déménagements.

Calendrier : projet pluriannuel jusqu'en 2007

Engagement :

Le MSEJ établira un centre d'excellence pour la jeunesse qui est accessible aux personnes handicapées. Le Centre pour la jeunesse de la région du grand Toronto offrira un milieu de vie sûr favorisant la réadaptation aux jeunes des deux sexes placés sous garde ou en détention.

Mesure à prendre :

- La planification des rénovations, de la construction du nouvel établissement de la RGT et des programmes tiendra compte des besoins en matière d'accessibilité des personnes handicapées. On cherchera notamment à assurer l'accessibilité des toilettes, des douches, des chambres à coucher et des aires communes ouvertes au public.

Calendrier : La planification de l'accessibilité se poursuivra jusqu'à l'achèvement du projet, prévu pour 2008

Lois et règlements

Engagement :

Les deux ministères continueront de tenir compte des lois et règlements dans l'examen des obstacles pour les personnes handicapées au fur et à mesure des travaux.

Mesure à prendre :

- La haute direction et le personnel qui s'occupent des lois et règlements continueront, dans le cadre du processus de planification axée sur les résultats et du processus de planification de l'accessibilité, de tenir compte des lois et règlements touchant l'examen des obstacles pour les personnes handicapées

dans tous leurs travaux.

Calendrier : toute l'année jusqu'en septembre 2006

Renseignements

Les questions et les commentaires sur le plan d'accessibilité du ministère des Services sociaux et communautaires et du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse sont toujours les bienvenus. Veuillez communiquer avec :

Renseignements généraux :
À Toronto : 416 325-5666
Ligne sans frais, de tout l'Ontario : 1 888 789-4199
Numéro ATS : 1 800 387-5559
Courriel : mcssinfo@gov.on.ca

Sites Web des ministères :
Ministère des Services sociaux et communautaires : www.mcss.gov.on.ca
Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse : www.children.gov.on.ca

La Direction des ressources humaines coordonne les activités de planification de l'accessibilité pour les deux ministères. Vous pouvez transmettre vos questions ou vos commentaires à :

Linda MacQueen
Directrice, Direction des ressources humaines
Téléphone : 416 327-4753
Numéro ATS : 416 327-4817
Courriel : linda.macqueen@css.gov.on.ca

Visitez le site Web d'Accessibilité Ontario du ministère des Services sociaux et communautaires, à : http://www.mcss.gov.on.ca/accessibilité/indexf.html. Le site promeut l'amélioration de l'accessibilité, et offre des ressources et des renseignements destinés à faire de l'Ontario une province accessible.

Pour commander gratuitement un exemplaire du plan d'accessibilité sur support de substitution, adressez-vous à :

Publications Ontario
880, rue Bay, Toronto (Ontario) M7A 1N8
Téléphone : 416 326-5300
Autres régions, sauf Ottawa, composer sans frais le 1 800 668-9938
À Ottawa, composer le (613) 238-3630 ou, sans frais, le 1 800 268-8758
Service ATS : 1 800 268-7095

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario

ISSN 1708-3249 (document en ligne)

This document is available in English.

Ontario

Ce site est mis à jour par le gouvernement de l'Ontario, Canada.

Avis de non-responsabilité concernant les liens externes/Confidentialité

ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse
Renseignements sur les droits d'auteur : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2003
Dernière mise à jour : 10/3/2005 7:04:18 PM